

BONNY-SUR-LOIRE

Bulletin 2021
N°37





On se souviendra de 2020 comme d'une année très particulière.

Elle fut ponctuée d'événements dramatiques dans le monde entier. Dès février la COVID 19 a balayé toutes nos habitudes et certitudes personnelles, sociales, et professionnelles. Lors du premier confinement toute la vie, l'organisation de la France ont été bouleversées. Comme dans de nombreux pays.

Également à l'échelle de notre commune et donc de ses administrés. Les élections d'abord. Le nouveau conseil municipal n'a été installé que le 28 mai. 74 jours après son élection !!!!! C'est inédit. Les anciens élus ont donc eu la lourde charge d'organiser le premier confinement et de gérer tous les problèmes y afférant. Efficacement. Qu'ils en soient remerciés.

Bonny s'est mis en sommeil en 2020.

Les fêtes, manifestations, expositions ont toutes été annulées. Seules les commémorations du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre et l'hommage aux résistants fusillés de 1943 BEAUPIN-LAGIER ont été maintenues mais en comités très restreints. La lutte contre cette épidémie passe par le respect strict des consignes, la solidarité et le respect de l'autre. Le civisme dans ce cas est une nécessité absolue. Voire de survie. Cependant malgré cette situation sanitaire inédite et ses obligations le nouveau conseil municipal et le personnel communal se sont mis au travail rapidement pour assurer la continuité de la gestion, des travaux engagés, de l'entretien général.

Depuis les écoles ont repris. Avec les aménagements nécessaires et le respect des gestes barrières bien sûr. Les nouveaux locaux ont permis d'aménager une salle supplémentaire pour le repas de midi et ainsi permettre aux enfants de déjeuner en toute sérénité et toute sécurité.

2020 a vu d'autres événements tragiques.

La France a de nouveau été touchée par des attentats lâches et meurtriers :

- l'attaque au couteau devant les anciens locaux de Charlie Hebdo : 2 blessés graves
- l'assassinat odieux de Samuel PATY pour avoir enseigné la tolérance et la liberté d'opinion.
- l'attaque au couteau devant un lieu de culte à Nice : 3 morts.

Aucune personne ne mérite d'être assassinée pour ses convictions.

Et puis il y a eu la tempête Alex. Une brusque montée des eaux a submergé, balayé, rayé de la carte plusieurs villages. Une dévastation impossible à imaginer d'ici. Nombre de personnes ont tout perdu : leurs biens personnels, leurs souvenirs, leurs travail et pire encore leurs proches. De nombreux équipements, ouvrages, habitations, entreprises n'existent plus. Et pour beaucoup ne pourront être reconstruits. Bilan au moins 9 morts et une dizaine de disparus.

Bien évidemment ces épisodes dramatiques mettent en évidence l'absolue nécessité de se protéger les uns les autres, d'avoir un esprit d'ouverture, de solidarité et de respect : Pour ceux qui nous entourent, pour ce qui nous entoure.

Le conseil municipal continuera les projets engagés :

- les travaux de réfection de la toiture de l'église (bel ensemble architectural et monument historique), la modernisation de l'éclairage public, et le renouvellement du mobilier urbain.

Le fait de ne plus utiliser de produits phytosanitaires laisse la place à quelques mauvaises herbes. Est-ce si grave ? Cela génère un très important travail d'entretien. Soyez indulgents. La République nous donne des droits mais chacun de nous à aussi des devoirs envers la collectivité dans son ensemble. L'incivisme est un fléau : dégradations stupides, vols, déchets abandonnés, courses poursuites en motos, etc.... Pourquoi ? Quel résultat ? Le sentiment d'avoir enfreint les règles d'une vie harmonieuse en société ? Bien piètre sensation.

Bonny est une ville agréable. Nous bénéficions encore de commerces (petits et grands), artisans, services et d'une entreprise industrielle. De nombreux et courageux bénévoles font vivre des associations dynamiques, diverses et variées. Ces associations participent activement à la vie de la commune. Le calendrier de l'année 2021 en témoigne. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Vous trouverez dans ce numéro 37 du bulletin municipal toutes les informations nécessaires concernant la vie associative, administrative et économique à Bonny ainsi qu'une rétrospective 2020.

Continuons tous à respecter les gestes barrières et la distanciation sociale pour nous protéger et protéger les autres.

Nous devons avoir confiance en l'avenir et soyons optimistes. Un vaccin sera sans doute efficace.

L'année 2021 sera meilleure. Espérons le.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2021

Michel CHAILLOU Maire de Bonny sur Loire



Editorial



BULLETIN MUNICIPAL
BONNY-sur-LOIRE
N° 37

Comité de rédaction :
commission
communication

Photos : Mairie
Associations de Bonny

Réalisation :
Mairie de Bonny-sur-Loire
02 38 29 59 00

Impression :
Imprimerie Centrale
ZI Rue Jacques Brel
45502 GIEN Cedex
02 38 67 00 26

Sommaire

EDITORIAL

Le mot du Maire

1

INFOS MAIRIE

Coordonnées de la Mairie - Services au publics - Services éducatifs et culturels - Comment faire pour les urgences médicales - Comprimés d'iode - Trombinoscope des élus mandat 2020 - 2026 - Trombinoscope des agents communaux

2 - 4

ENFANCE - JEUNESSE

5 - 6

SOLIDARITÉ

7

VIE ASSOCIATIVE

8 - 19

CADRE DE VIE

Maisons fleuries - 45ème salon d'art d'Automne - Vide Greniers - Camping - Bibliothèque - Maison de services au Public

20 - 21 et 24

CALENDRIER DES FETES 22 - 23

SOCIAL

25 - 27

Agé clic - Services sociaux - Information sur la CNRACL - Présence verte

LA COMMUNE

28 - 36

Mes démarches - Location des salles - Quelques règles administratives - Centre de secours de Bonny - Service de collecte des déchets - Internet très haut débit - L'application Bonny - Finances - Travaux - SIAEP - 2020 l'année du Covid-19

COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE

37 - 38

RÉPERTOIRES

39 - 44

Santé - Associations - Vie économique

Coordonnées de la mairie

15 Avenue du Général Leclerc

Tél. : 02.38.29.59.00 - Courriel : mairie@bonnysurloire.fr

SITE : www.bonny-sur-loire.fr - facebook : https://www.facebook.com/Commune-de-Bonny-sur-Loire/

Ouverture au public :

du mardi au samedi de 9 h à 12 h - du mardi au jeudi de 14 h à 17 h 30 - le vendredi de 14 h à 17 h.

Services au Public

TRESOR PUBLIC

30 Avenue du Maréchal Leclerc - GIEN 02.38.37.34.00

SYNDICAT D'EAU BONNY/OUSSON

Mairie de BONNY ou

SUEZ ENVIRONNEMENT 09.77.40.84.08

ENEDIS GIEN 09.06.32.15.15

GRDF GIEN 08.00.47.33.33

GENDARMERIE 17

BRIARE : 25, rue des tilleuls 02.38.31.71.20

CHÂTILLON SUR LOIRE : 41, rue de Beaulieu 02.38.31.71.30

SAPEURS POMPIERS

Chef de centre : Lieutenant J-F MARETTE 18 ou 115

SAMU 15

CENTRE ANTI-POISONS 02.41.48.21.21

MAISON DE SANTE 27 Grande rue 02.38.36.21.89

PHARMACIE DE GARDE 32 37 (0,34 ttc la minute)

LA POSTE Place Beaupin Lagier 02.38.31.70.02

Services éducatifs & culturels

ENSEIGNEMENT

- ECOLE MATERNELLE

12, rue de Bicêtre 02.38.31.61.50

- ECOLE DES PETITS

4, avenue de la Gare 02.38.31.60.58

- ECOLE DES GRANDS

2, avenue de la Gare 02.38.31.63.57

GARDERIE PERISCOLAIRE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi

(7h30-9h et 16h30 -18 h) 06.77.77.87.93

MAISON DE PAYS

29, Grande Rue 02.38.29.59.09

BUREAU INFORMATIONS TOURISTIQUES

29, Grande Rue 02.38.31.57.71

BIBLIOTHEQUE

Rue de Bicêtre

ouvert le samedi de 10 h à 12 h

Comment faire pour les urgences médicales ?

Tout est fonction du niveau d'urgence :

Faites le « 15 » lorsque vous avez un doute sur l'ampleur du risque lié à votre problème. Là, vous serez rassuré et conseillé sur la meilleure action à entreprendre.

Pour les « petites » urgences :

- Si vous êtes patient d'un des médecins exerçant à la MSP de Bonny : vous pourrez, sauf surcharge exceptionnelle de travail chez les médecins, être pris dans la journée, les 2 médecins ayant en principe 4 ou 5 créneaux d'urgence.

- Pour les patients hors de la MSP, un service de soins non programmés se met en place sur le secteur Briare, Beaulieu, Chatillon sur Loire, c'est à dire que tous les jours un médecin de ce secteur prendra les urgences qui ne sont pas de sa clientèle mais ce n'est pas encore finalisé : il leur reste à mettre au point un agenda partagé.

- Au niveau de la « maison médicale de Garde », c'est à Gien, à l'hôpital mais distinct des « Urgences » : c'est ouvert le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à 20h. Il vous suffit de vous y rendre à ces horaires et vous serez consulté par le « médecin de garde »

Toutefois, pour les transports lorsque la personne est seule, le « 15 » envoie une ambulance ou les pompiers si nécessaire et ensuite par contre la personne, si elle n'est pas hospitalisée, doit rentrer par ses propres moyens .



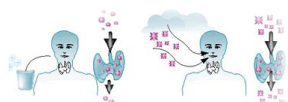
Comprimés d'iode

Si la centrale de Belleville, malgré ses doubles systèmes de sécurité et ses enceintes en béton venait à être en surchauffe, elle relâcherait des vapeurs pour éviter une surpression, comme dans une cocotte-minute. La vapeur serait alors essentiellement chargée en iode radioactif.

Notre thyroïde est très avide d'iode. Si elle est saturée en iode stable, il n'y aura plus de place pour que l'iode radioactif se fixe dessus... D'où le mot d'ordre, venu des « autorités », de prendre une dose, fonction de l'âge. Plus on est jeune, plus le rôle de la thyroïde est important dans le développement physique et intellectuel. D'où l'intérêt fondamental que les femmes enceintes en prennent, les nourrissons, les jeunes, etc...

Si vous êtes nouvel arrivant à Bonny, vous avez juste à vous présenter à la pharmacie : ils vous expliqueront et vous donneront votre boîte de comprimés. Il n'y a pas de distribution systématique cette année puisque la dernière distribution à proximité des centrales est très récente.

D'autre part, si vous êtes déjà allé au bord de la mer, si vous mangez du poisson ou mettez du sel dans vos aliments, vous n'êtes pas allergique à l'iode ! Mais vous avez pu faire une réaction, un jour à la grosse molécule qui accompagne l'iode lors de certains examens qui nécessitent un produit de contraste iodé !



Elus Municipaux

Michel CHAILLOU - Maire



Les Conseillers Municipaux



1er Adjoint - Véronique POULAIN

Affaires scolaires et périscolaires - Jeunesse et sports - Cantine - Etat-Civil - Elections



Christiane
SERRANO



Trinité
CORTET



2ème Adjoint - Jean-Michel MORIN

Aménagement travaux - Voirie - Réseaux -
Maîtrise de l'énergie - Agriculture - Pêche - Chasse -
Assurances - Espaces verts - Urbanisme et
habitat



Jean-Michel
METAIS



Philippe
CHEVALLIER



3ème Adjoint - Valérie LANG

Affaires sociales - Solidarité - Personnes âgées - CCAS
- Relation MSP - Logements - Dossiers juridiques -
Action sociale du Personnel Communal - Lutte contre
les addictions



Michel
LECHAUVE



Marie-Cécile
BLANCHET



Annick
LE GALLOU



Lydie
TIBERGHEN



4ème adjoint - Jean-Claude JOJON

Gestion des ERP - Bâtiments - Sécurité routière -
Technologies de l'information et de la
communication - Gestion des déchets - Protection
de l'environnement - Maîtrise énergie - Etat-Civil -
Elections



Christian
GOURON



Théophile
PRETTE



Arlette
LEMELIN



Victorien
GUILLOT



5ème Adjoint - Evelyne GAUDIN

Développement économique - Manifestations -
Cérémonies - Animations - Concertation avec la
population - Fleurissement - Gestion du cimetière
et du camping - Bulletin Municipal



Philippe
CHAUMONT

Le Personnel Communal

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Isabelle EGROT

SERVICE ADMINISTRATIF

Laura DAMIENS : *Accueil - Urbanisme - Affaires générales - Communication*

Laëtitia DURAND : *Comptabilité - Caisse des écoles - Centre de Loisirs*

Frédérique HUNEL : *Personnel - Centre Communal d'Action Sociale - Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable - Salon d'Art d'Automne*

Christine SIAM : *Accueil - Etat civil - Elections - Cimetière - Garderie - Logement sociaux*

MAISON DE PAYS

Maria BONDEUX : *Accueil Physique et téléphonique*

POLICE MUNICIPALE

Alexandre DESLOT

SERVICES TECHNIQUES

Jean-François MARETTE :

Responsable des services techniques - Travaux - Urbanisme

Guillaume DESLOT :

Adjoint responsable des services techniques - Responsable du fleurissement

VOIRIE

Anselmo GALLEGO : *Agent polyvalent principalement au fleurissement*

Philippe LAFORGE : *Agent polyvalent - Assistant de prévention*

Frédéric MARET : *Agent polyvalent*

Jason MARCOUX : *Agent polyvalent*

Xavier ROCHON : *Agent polyvalent*

Geoffrey VAUCOULEUR : *Agent polyvalent*

ECOLE MATERNELLE

Catherine TURPIN : *Coordinatrice des ATSEM et des femmes de service - Assiste l'enseignante et ménage à l'école maternelle*

Brigitte DOS REIS : *Ménage bâtiments communaux - Surveillance cantine - État des lieux*

Angélique FLEURIET : *Assiste l'enseignante - Ménage à l'école maternelle*

Sylvie GEOFFROY : *Assiste l'enseignante et ménage à l'école maternelle - Surveillance cantine*

Laura MARBY : *Aide cantine - Ménage bâtiments Communaux*

SERVICE PERISCOLAIRE

Floriane DEGARDIN : *Directrice ALSH : Garderie / Centre de loisirs - Ménage bâtiments communaux*

Assya AYKAL : *Garderie - Centre de loisirs - Ménage bâtiments communaux - Camping*

RESTAURATION

Philippe GODON : *Cuisinier*

Les écoles

"Les élèves ont eu la chance d'accueillir l'artiste Mifamosa en résidence à l'école de Bonny-sur-Loire en octobre 2020. Après avoir sélectionné les rues, un concours de dessin a départagé les dessins qui ont été réalisés avec des émaux de Briare lors de ces 2 semaines. Vous pouvez maintenant vous promener rue des Remparts, rue du Four, rue du 14 Juillet, rue Meslée, rue du Château, avenue de la Gare, rue Fleurie et allée du Noyer Vert pour admirer les œuvres des enfants et de l'artiste !"



Dans le cadre de la semaine du goût, à défaut de cuisiner à cause du virus, les élèves ont senti, goûté des aliments, parfois les yeux bandés pour réveiller leurs papilles ! Les élèves de Moyenne Section ont également observé Philippe, le cuisinier de l'école, en train de cuisiner, tous avec une toque sur la tête. Quel plaisir !



Nettoyons la Nature!

Les élèves de CE1, CE2, CM1, CM2 sont allés à la chasse aux déchets aux abords de l'école et de la Cheuille. Ils en ont trouvé beaucoup (mais moins que les années précédentes, c'est bon signe !). Ils ont ensuite appris à trier ces déchets. Une séance de préservation de la nature et d'éducation de la sauvegarde de la nature a suivi cette sortie.



Le 2 juillet 2020, les élèves du CP au CM2 ont tous reçu un livre offert par la mairie de Bonny-sur-Loire. Ils étaient ravis d'avoir de la lecture pour l'été ! Pour compléter ce livre, la mairie a également offert aux CM2 un dictionnaire et un atlas et l'association de parents d'élèves a complété avec une calculatrice pour la sixième. Ils sont repartis les bras bien chargés !

Association Parents d'élèves de Bonny

L'APE représente l'ensemble des parents de l'école lors des conseils de classe et durant toute l'année. Elle remonte les demandes et les préoccupations des parents et soutient les projets pédagogiques des enseignants.

L'APE a pour but de dynamiser l'école de Bonny sur Loire grâce à l'organisation de manifestations extra-scolaires comme la fête de fin d'année. Les fonds récoltés permettent de financer des transports lors de sorties scolaires, de participer financièrement aux classes découvertes ou encore comme chaque année, d'offrir une calculatrice à tous les élèves de CM2 pour leur entrée au collège.

Les parents qui le souhaitent peuvent devenir membre de l'APE. Selon vos disponibilités, vous pouvez nous aider à organiser une ou plusieurs manifestations : Installation, tenir un stand lors de la fête de fin d'année 1 heure ou 2.

Votre famille ou vos amis seront les bienvenus.

Nous sommes à votre écoute si vous avez besoin d'informations.

Contact : Mr. CHARLON Alexandre – 0658040220 – apebonny@gmail.com.

Une boîte aux lettres est aussi disponible devant le portail de l'école.

Parents, on compte sur vous !



Accueils de loisirs

Les enfants des accueils de loisirs ont été accueillis pendant les vacances d'hiver sur le thème « Lez'arts en folie », en été « Le monde fantastique » et cet automne « Les animaux de la forêt ».

Nous vous rappelons que l'accueil périscolaire fonctionne tous les matins et les soirs d'école de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 18 h.

Dates d'ouverture pour les prochaines vacances :

Hiver : du 22 au 26 février

Printemps : du 26 au 30 avril

Été : du 8 au 30 juillet

Automne : du 18 au 22 octobre



Vaincre la Mucoviscidose



"En 2020, version confinée et humide, protégée sous gymnase"

Virades de l'espoir, espoir de vaincre, vaincre la mucoviscidose, dose d'espoir, espoir de vaincre....

Et on a l'impression de tourner en boucle d'année en année...

Pourtant, les choses progressent : le dépistage à la naissance est désormais systématique, les recherches génétiques progressent, la vie des malades est améliorée et grandement prolongée...

Mais le combat continue de jour en jour, d'année en année.

C'est pourquoi les personnes atteintes de mucoviscidose, les familles des personnes atteintes de mucoviscidose, les chercheurs de solutions pour guérir la mucoviscidose : tous ont besoin de nous, ont besoin de vous !

En 2020, coronavirus et météo particulièrement cataclysmique nous ont mis des bâtons dans les roues. Pourtant, 19 bénévoles étaient au rendez-vous dès 7h00 au gymnase. Qu'ils en soient remerciés ! Et plus de soixante marcheurs et VTTistes ont bravé la COVID et affronté les éléments déchainés ! Qu'ils en soient remerciés ! D'autres sont venus faire des dons, d'autres encore ont donné avant ou après !

MERCI à tous !

Pour 2021, on espère que le CNPE de Belleville, Les Vergers des Beaumonts, Super U et peut-être même Saint-Michel continueront à nous accompagner et soutenir notre action... Cette année, ils ont su montrer leur attachement à cette cause ! Et en 2021, on espère pouvoir reprendre le partenariat avec les cars RéMi / Odulys, qui nous soutiennent depuis tant d'années et permettent sur les deux « grands » circuits pédestres de faire autre chose qu'une boucle !

Plus de 7 000 euros seront versés cette année grâce à vous : c'est déjà une jolie somme qui vient alimenter la recherche et le soutien des malades et de leur famille... et qui témoigne de l'attachement et de la confiance que vous portez à la virade de Bonny !

Continuons tous ensemble : en 2021, LES VIRADES, ce sera le 26 septembre.

...Et peut-être la bourse au livre du 8 mai pourra-t-elle se tenir en 2021 ...

Ces jours-là, tout particulièrement, on compte sur vous !

Jean-Claude LECUGY
Responsable « Vaincre la Mucoviscidose »
Secteur de Briare / Bonny
jean-claude.lecugy@orange.fr



Solidarité



Don du sang

Nous avons célébré en 2018 les 40 ans de notre association, créée à Bonny le 21 mars 1978. Adhérente à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole et partenaire de l'Établissement Français du Sang, elle est régie par la loi 1901 et reconnue d'utilité publique..

Nous accompagnons les donneurs à chaque collecte et partageons ce moment de don avec eux, apportons un petit plus à la collation offerte et espérons ainsi rendre cet instant plus convivial.

Voici les dates des collectes pour 2021 (Nous rappelons que ces dates nous sont communiquées par l'EFS.)

Bonny sur Loire : Les mardis 18 mai 2021 - 10 août 2021 - 9 novembre 2021 de 15 h 30 à 19 h

Beaulieu sur Loire : jeudi 18 février 2021 de 16 h à 19 h

Denis au 02 38 31 62 33
ou Ghyslaine au 02 38 31 55 45
e-mail: dondesangbonnybeaulieu@hotmail.fr





Mille Clubs Bonnychon

Une année «covidienne»

2020 nous devons souffler nos 50 bougies avec nos amis footballeurs qui fêtaient les 100 ans de leur club. Un méchant virus a tout stoppé : les manifestations, les rencontres bonnychonnaises, loiretaines, régionales, françaises et même internationales. Nous avons eu la chance en janvier de faire nos galettes et en février le théâtre avant que toutes nos activités s'arrêtent.

Nous avons essayé début octobre avec un protocole sanitaire validé par la municipalité de recommencer à fonctionner. A l'heure où nous écrivons cet article les sections sportives sont de nouveau arrêtées, nous espérons que la situation sanitaire évoluera favorablement pour que nos projets pour 2021 voient le jour.

Avec un maximum de protections nous vous accueillerons à notre théâtre, au bal trad que nous organiserons avec le comité des fêtes de Batilly, au rallye inter associations sans oublier notre anniversaire ou nous soufflerons une bougie supplémentaire.

Nous ne savons rien de ce qui nous arrivera dans les prochains jours, semaines et mois, mais nous vous souhaitons tous nos vœux pour 2021 que cette nouvelle année soit meilleure que 2020.



Fondue Galette des membres actifs



Galette des personnes âgées



Gérard et Toinette

Retrouvez nous sur facebook
<https://www.facebook.com/MCB-Mille-Clubs-Bonnychon>
 et sur le site web www.mille-clubs-bonnychon.fr
 N'hésitez pas à venir rejoindre la grande famille du Mille Clubs.



Société d'études et de recherche de Bonny: Histoire, Archéologie, Géographie (S.E.R.B.H.A.G)

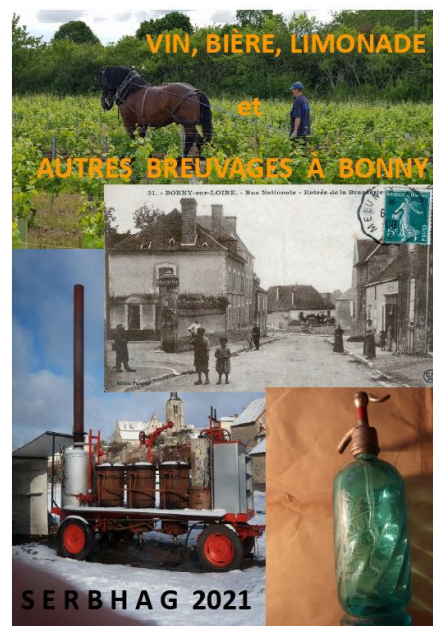
Comme pour beaucoup d'autres associations, cette année 2020/2021 risque d'être compliquée. En effet la vie de l'association s'est arrêtée avec le confinement car nous n'avons pas pu faire nos recherches. De plus la Maison de Pays où nous devions faire notre exposition n'était plus un local conforme aux réglementations sanitaires. Nous avons communiqué par internet et ainsi avons pu alimenter notre blog (serbhag.wordpress.com): nous avons mis des articles de Mr Cattin notre archiviste: « Epidémie et pandémie » et « glacière, la maison des œuvres et les Grillons ».

Pour l'année 2021, si l'épidémie nous le permet, nous allons reprendre nos recherches sur le thème « vin, bière, limonade et autres breuvages » et présenter le fruit de nos recherches à la Maison de Pays, du 26 juin au 11 septembre. Le vendredi 2 juillet, nous devrions présenter une animation sur la bière et le vendredi 16 juillet, une randonnée en collaboration avec l'association « Fête des vins ».

Peut-être pourrions nous faire notre promenade avec les Amis de Beaulieu, qui devait nous emmener à l'Abbaye de Fontmorigny et à la Halle de Grossouvre.

En tout cas pour l'année 2021, je souhaite de tout cœur l'arrêt de cette épidémie qui met à mal nos relations sociales et donc nos associations.

Pour tous renseignements, contactez :
La Présidente : Martine LECUGY au 02.38.31.53.36
martinelecugy@orange.fr



L'Harmonie de Bonny

Des Nouvelles de L'Harmonie de BONNY SUR LOIRE...

La Chorale « Nuances » a un nouveau Chef de Choeur.

En effet, depuis la rentrée, Reynald HALAY après 24 ans de service à cette section a décidé de laisser sa baguette à Danièle HECQUET. Un nouveau programme, de beaux projets pour cette nouvelle année. Les répétitions sont les jeudis de 20h30 à 22h00.

Les répétitions de l'orchestre sont en ce moment les mercredis de 18h30 à 20h30 tous les quinze jours, avec Christian SENEZ.

A l'école de musique, nous apprenons, la Flûte traversière, la Clarinette, le Saxophone, la Trompette, le Trombone, le Tambour et les Percussions...et il y a même de l'éveil musical !

Si vous avez envie de nous rejoindre, nous vous accueillons les bras ouverts... avec les gestes barrières, bien sûr !

« La Musique est la Langue des émotions » Emmanuel Kant

Pour tous renseignements, contactez :
La Présidente : Amélie CÖR au 06.10.53.53.92.19
Le Secrétaire : Jean-Pierre CÖR au 02.38.67.55.18



Fédération Nationale des Anciens Combattants (F.N.A.C.A)

Comme pour tous les citoyens, cette année a été très perturbée par le Coronavirus. Nous avons dû supprimer : La cérémonie et le repas du 19 mars ainsi que le voyage d'une journée prévu en mai seront reportés en septembre.

C'est d'autant plus regrettable que les années passantes nos possibilités de rencontres s'amenuisent sérieusement.

Notre Association composée uniquement d'anciens de la guerre d'Algérie se limite maintenant à environ 290 000 adhérents au plan national, à 3 631 pour le département et 60 pour notre Comité de Bonny.

La cérémonie du 19 mars annulée prévoyait la remise de la croix du combattant à nos amis Jean CHABIN et Bernard CHAMPROUX.

Ces décorations seront remises le 19 mars prochain en même temps que les diplômes d'honneur et médailles de porte-drapeau à Serge Granger pour plus de 40 ans de bons offices et à Jean-Michel MÉTAIS et Jean-Michel MORIN pour 3 ans d'exercice.

Ceci et notre galette des rois seront réalisables en espérant des jours meilleurs au plan sanitaire.

Bien entendu nous serions très heureux de voir certains anciens combattants de la guerre d'Algérie nous rejoindre et nous sommes à leur disposition.



Pour tous renseignements, contactez :

Le Président: Claude NAQUIN au 02.38.31.89.85



Ensembles & Solidaires (U.N.R.P.A)

Ensembles & solidaires - UNRPA est une des plus anciennes associations de retraités, puisqu'elle a été créée en 1945, dans la même mouvance que la création de la Sécurité Sociale, du droit de vote pour les femmes et du secours populaire.

Ensembles & solidaires - UNRPA est cependant ouverte à tous (retraités et non retraités) et compte environs 80 000 adhérents au plan national et 1 800 pour le Loiret.

La section de Bonny-sur-Loire, forte de ses 170 adhérents vous propose pour 2021 les activités suivantes: 2 lotos avec goûter, 2 concours de belote, 1 voyage d'une semaine, 1 voyage d'une journée intitulé "voyage surprise" et un repas de fin d'année.

Chaque jeudi les adhérents peuvent se retrouver salle Dugué pour faire du scrabble, faire des jeux de cartes etc. A cela, ouverts à tous et très courus, nous organisons 1 après-midi théâtre, 2 repas dansants et bien entendu le réveillon du jour de l'an.



La crise sanitaire de 2020 a perturbé considérablement nos activités. Nous avons cependant réalisé notre Assemblée Générale du 21 janvier 2020, le concours de belote du 04 février, le théâtre du 08 mars et notre journée surprise du 15 septembre avec 35 participants, heureux de pouvoir enfin sortir et de se retrouver au château de Meung-sur-Loire dans une ambiance conviviale, dynamique et chaleureuse.

Vous souhaitez vous distraire, passer de bons moments, alors venez nous rejoindre en assistant à notre prochaine Assemblée Générale du Mardi 19 janvier 2021 à la salle polyvalente à 14h30.

Pour tous renseignements, contactez :
Le Président : Jean-Michel MORIN Tél: 02.38.31.69.46



Maison de Pays

5 EXPOSITIONS PREVUES

5 expositions ont été proposées dans l'année 2020. Hélas suite à la crise sanitaire liée au COVID 19, seule la première a pu être réalisée.

Expressions Artistiques : Présentée en début d'année.

Etaient à l'honneur 3 artistes : un peintre Guy CORTET, une céramiste Krystel DARGOUGE et un créateur engagé dans la protection de la nature Christian MARQUET.

Guy CORTET expose des toiles abstraites confectionnées avec une palette de couleurs infinies, directement sorties de son imagination fertile et inventive.

Krystel DARGOUGE avec sa création en céramique de divers objets comme des animaux en miniature, nous fait rêver par son savoir-faire. Christian MARQUET avec sa fabrication en bois à partir d'objets de récupération confectionne des nids ou des mangeoires pour nos amis les oiseaux.

Les autres expositions seront reportées en 2021 :

Expositions photos : du 17 avril au 05 juin 2021

Vins, bière, limonade, autres breuvages et vitrine de pays avec la participation de la SERBHAG, du 26 juin au 11 septembre 2021

Exposition Castors du 02 octobre au 06 novembre 2021

Créations et savoir faire du 21 novembre au 24 décembre 2021

Un grand merci à tous les bénévoles de la Maison de Pays . Un merci tout particulier à Maria par son implication dans un contexte compliqué pour l'année 2020.

En attendant prenez soin de vous.

LA PRESIDENTE
TRINITE CORTET



Siège social : en Mairie 45420 BONNY SUR LOIRE

Représentée par son Président : Joël MAYERAU et son Trésorier : Guy TRUCHON, cette association est habilitée par la Fédération Départementale de Pêche du Loiret pour vendre les cartes de pêche.

Point de vente des cartes de pêche : Attention les cartes ne sont vendues que soit par internet (en tapant « cartedepeche.fr ») paiement sécurisé, soit à l'Accueil du SUPER U Z.A.C. La Champagne 45420 BONNY SUR LOIRE, soit à LA MAISON DE PAYS Place Beaupin-Lagier 45420 BONNY SUR LOIRE.

Amis Pêcheurs, venez nombreux à la prochaine Assemblée Générale le Vendredi 22 Janvier 2021 à 18 h. à la Salle Polyvalente 1.

Ses lots d'action sont situés sur la CHEUILLE sur 8 kms, de la passerelle près du Pont de l'autoroute A77 jusqu'à la route menant au centre du lieudit « Les Loups », sur la route d'OUSSON à la sortie de BONNY SUR LOIRE et sur le lot E 18 de la LOIRE allant de l'embouchure de la CHEUILLE à l'approche du pont de CHATILLON SUR LOIRE et de l'écluse de Mantelot.

Son rôle est aussi la surveillance des eaux et du milieu aquatique, et de rendre compte si quelque chose ne lui semble pas normal.

Elle procède régulièrement à des empoisonnements de la Cheuille selon les besoins.

Elle anime, notamment, le concours de pêche annuel le 3ème samedi de mai, la fête nationale de la pêche le 1er dimanche de juin, la journée truites et tout autre évènement où elle peut jouer un rôle, comme l'apprentissage de la pêche aux jeunes ou même aux adultes qui le souhaiteraient, etc...

Pour tous renseignements, contactez :

Le Président : Joël MAYERAU Tél : 06.13.80.42.32 Mail : joel.mayerau@orange.fr

Le Secrétaire : Jean-Louis GODET Tél : 06.79.08.36.99 Mail : jl.godet@orange.fr



Attention pour pouvoir pêcher vous devez être en possession d'une carte de pêche, ne soyez pas en infraction cela pourrait vous coûter beaucoup plus cher !...

Si on parlait de la Cheuille !!

La Cheuille est un affluent de la Loire qui traverse les Départements de l'Yonne, de la Nièvre et du Loiret dans les Régions Bourgogne- Franche-Comté et Centre-Val de Loire.

Elle s'étire sur 27.5 km, prend sa source au "Bois des Saules" entre les communes de Lavau et Saint-Amand-en-Puisaye pour se jeter dans la Loire à "La Canche des Loups".

C'est à cet endroit que les travaux de débroussaillage et la réalisation de 5 à 6 ouvertures du Bord de la route vers la Cheuille ont été réalisées courant Novembre pour dégager des postes de pêche avec un chemin de 3m de largeur qui longe la rivière.

Cette opération a été menée en concertation avec le Barbillon Bonnychon.



Association Communale des Chasseurs de Bonny

La vie continue au sein de notre association malgré les contraintes sanitaires et la baisse annuelle du nombre de chasseurs tant au niveau national que départemental (environ 5% par an).

Au printemps pendant le confinement nous n'avons pas pu sortir pour remplir nos points d'agraine, mais dame nature s'est suppléée à nous, la météo était clémente et la reproduction naturelle du gibier à plumes et à poils a été bonne.

Bilan: à l'ouverture de la chasse le gibier est présent sur le terrain. Un printemps favorable n'est pas la seule cause de cette réussite. Une agriculture raisonnée, l'évolution de méthodes culturales et des changements d'orientations sur certaines exploitations offrent des parcelles plus accueillantes pour le gibier.

Autre satisfaction, nous comptons 25 chasseurs soit un de plus que l'année précédente.

Nous continuons donc à vivre notre passion dans de bonnes conditions et réussissons à organiser nos battues grands gibiers en intégrant de nouvelles procédures comportementales et sanitaires.



Pour tous renseignements, contactez :
Le Président : Roger GABORET
Tél : 06.85.93.53.16 - Mail : rgaboret@gmail.com

La Fête des Vins des Coteaux du Giennois

"La fête des vins, c'est aussi ça, en soirée: rendez-vous en 2021 pour recommencer"

Il s'en est passé des choses depuis 1956 et la première fête des vins. L'évènement le plus important est que nos vins des coteaux du giennois ont gagné en qualité, et que les vigneron ont su adapter leurs compétences au service d'un vin toujours meilleur et souvent médaillé.

Il y a parfois eu du gel, parfois de la grêle, parfois de trop fortes pluies... mais jamais la présence d'un petit virus n'avait autant perturbé les manifestations destinées à promouvoir les vins... et en particulier la fête des vins des coteaux du giennois, à BONNY sur LOIRE !

« CoronaVirus Disease 2019 » : la COVID 19 : la maladie due au coronavirus qui a généré une épidémie en 2020 !

Du même coup, pour protéger les bénévoles, les exposants et les promeneurs, la fête des vins n'a pas eu lieu.

Mais cette fête va bien au-delà de la simple mise en valeur des vins locaux : elle est également l'opportunité pour chacune et chacun de célébrer le plaisir de vivre ensemble à Bonny sur Loire, de se retrouver, de partager un moment de réjouissance. Elle est aussi la fête historique du village qui permet aux élus de recevoir les représentants des autres Communes, Communautés

de Communes, Département voire plus et ainsi de faire rayonner notre village de Bonny.

2020 est donc mort sans avoir vécu ! C'est à chacun de nous, à chacun de vous qui lisez ces lignes, de faire en sorte qu'en 2021 cette fête soit plus belle encore qu'en 2019.

Le cru « vingt-vingt » que d'aucuns souhaitaient appeler « vin-vin » n'aura pas eu lieu....

Eh bien tant pis : on se rattrapera en 2021 !... le 25 juillet ! Ce sera Vin, Vin et Un de plus pour la route (mais toujours avec modération, puisque comme chacun le sait désormais, l'alcool en quantité est mauvais pour la santé !)

BONNY SUR LOIRE
Dimanche 25 juillet 2021

65^{ème} **FÊTE DES VINS**
Des coteaux du Giennois

MOTOS et VOITURES ANCIENNES

VIGNERONS PRODUITS DU TERROIR

INTRONISATIONS dans la confrérie des HOTTEUX DU GIENNOIS
TROMPES DE CHASSE

RESTAURATION MIDI ET SOIR
Sous chapiteaux en cas d'intempéries

14H30 et 16h30: LA HALLIERO
animation de Gascogne

15H30 : DANSES EN LIGNE

À PARTIR DE 17H30: CONCERT DE L'HARMONIE

Bal gratuit de 20 h à minuit avec Loïc BERTHON



La Saint Aignan

"la Saint Aignan, c'était ça et bien plus... elle sera là pour proposer bernache, marrons et p'tit salé... et pourquoi pas une vraie "foire".

Le temps ne fait rien à l'affaire, quand on est bon, on est bon... Je crois bien qu'à un moment donné, le « b » a dû être remplacé par un « c » comme coronavirus....

Pourtant, ce p'tit salé préparé par Christian, qu'il était bon à savourer en 2019 ! Et la bernache qui avait retrouvé son côté bourru et pétillant, agressive juste ce qu'il faut pour qu'elle affirme sa personnalité !

En vérité, je vous le dis : la bernache 2021 sera surveillée avec tant d'attention et le p'tit salé préparé avec tant d'amour que vous regretterez de ne pas être venu les partager le troisième samedi de novembre, comme le veut la tradition. Cette année c'est le 20 novembre !

... et si à cette époque vous n'avez envie que de marrons chauds, venez aussi : vous trouverez de quoi vous faire plaisir.



Balade gourmande

"la balade gourmande, ça rassemble du monde pour une promenade main dans la main..."

Juillet, c'est l'époque où l'on a plaisir à se promener, le soir, à la fraîche, à découvrir paisiblement l'art de tailler la vigne, les soins à lui apporter, le travail que nécessitent l'entretien de la vigne et l'élaboration des vins, et à déguster lors d'étapes gourmandes les vins des coteaux du giennois, bien blancs et bien frais pour l'occasion mais également en compagnie de leurs collègues rosés et rouges de plaisir !

Juillet, ce sera donc bien pour vous faire plaisir en 2021 : le 16, on remet ça avec toujours le vin en thème central ! (avec la collaboration historique toujours bienvenue de la SERBHAG, qui vous aura régalé le 3 juillet à travers une promenade / explications / dégustation entre bières, limonades et autres breuvages !)

En 2020, on a retenu notre souffle... en 2021, on se lâche !... Du moins on l'espère fort !



Concert organisation communale

Cette année nous accueillerons un artiste local, très connu aussi et fort apprécié des connaisseurs. Ses textes et sa musique nous enchantent. Parfois douceur, berceuse, quelquefois pleins de colère ou de vérités difficiles à entendre... mais souvent vraies, il reste toujours à l'écoute des autres et surtout nous transmet l'amour de "SA" Loire.

Il sera parmi nous et nous ravira par ses mots et sa guitare, le samedi 27 novembre 2021, salle polyvalente.

Alors soyons toutes et tous au rendez-vous.

Il sera accompagné par ses fidèles compères :

- Benjamin HALAY, pianiste
- Jean-Luc ARRAMY, contrebasse
- Stéphane DEVEAU, hautbois

Ce concert est un Projet d'Action Culturel et Territorial (PACT) retenu et financé par la Communauté de Communes Berry-Loire-Puisaye ainsi que la Région Centre.



Le Comité des Fêtes

Le 24 février 2020, le comité des fêtes a tenu son Assemblée Générale après 2 ans de mise en sommeil.

À l'issue de celle-ci, il a été envisagé la reprise des activités.

Toutefois, suite à cette Assemblée Générale, une Assemblée Générale Exceptionnelle était prévue fin mars afin de modifier les statuts de l'association et de constituer un nouveau bureau. Un changement de Présidence est également prévu.

Or, en raison du confinement qui s'en est suivi, du déconfinement progressif et du nouveau confinement cette Assemblée Générale n'a pas encore pu se faire.

Nous espérons pouvoir, début 2021, organiser ces Assemblées Générales afin de pouvoir nous retrouver et faire la fête après ses nombreux mois.. Reprendre la chasse aux oeufs, organiser des événements festifs (un karaoké géant sur les bords de cheuille, une soirée costumée, un défi jeux de société...)

Alors surtout, n'hésitez pas à venir nous retrouver, les idées fusent et il ne manque qu'une équipe dynamique pour repartir...





Association loi 1901 ouverte à tout le monde, qui a pour but de faire découvrir la pratique du sport automobile en loisir ou en compétition.
Pour adhérer à l'association, il suffit de prendre une cotisation dont le tarif est fixé chaque année par le bureau (10 euros en 2021).

Passionnés par le sport automobile, nous avons créé avec mes enfants cette association à but non lucratif pour faire découvrir et partager cette passion.

Avec notre clio 3 cup de 200cv, nous participons à des compétitions comme le free racing ou la coupe de France des circuits qui se déroulent sur des circuits comme Magny-Cours, Dijon-Prenois, le Paul Ricard, le Vigeant et bien d'autres.

L'association concerne aussi tout ce qu'il y a autour de la compétition (préparer le meeting, le véhicule, l'intendance, l'assistance etc) le sport auto est un sport d'équipe.

Si vous voulez nous aider pour nos compétitions, ou, si vous voulez exploiter votre bolide, vous initier à une conduite sportive en toute sécurité sur circuit fermé, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous donnerons des conseils pour que ces journées se passent du mieux possible, tout ça dans une bonne ambiance mais avec sérieux.

Pour tous renseignements, contactez :

Le Président: M. LOUAULT Jérôme 06 72 42 27 87
Le Vice-Président: M. LOUAULT Alexis 06 52 75 13 03
aj.racing45@gmail.com

Pour nous suivre :
-instagram : @aj.racing_team
-youtube : AJ RACING



Union Sportive Bonnychonne Cyclisme (U.S.B.C)

« La FORMATION, la COMPETITION, la PASSION, les EMOTIONS »

L'objectif principal de notre école de vélo reste la formation sous toutes ses formes, faire découvrir aux jeunes, le cyclisme en compétition pour remporter des victoires mais aussi simplement pour se faire plaisir, prendre confiance en soi et garder des souvenirs avec ses parents et se faire de nouveaux copains et copines.

Apprendre à se respecter les uns et les autres, découvrir la joie de relever des challenges en équipe et progresser ensemble.

Nous animons des entraînements avec l'aide des parents, les mercredis et samedis après-midi au départ du gymnase de Bonny mais également sur le vélodrome de Briare les vendredis au printemps et en été.

Christophe BEDU notre entraîneur est prêt à vous accueillir avec les parents accompagnateurs, vous pouvez le contacter au 06 61 65 30 33 ainsi que notre Président, Dominique FEUILLETTE au 06 29 61 48 39.

Les informations et la vie de l'association sont disponibles sur facebook "Usbonnycyclisme-equipe.christophe" ou sur le site internet:

<https://us-bonnycyclisme.clubeo.com/>



Organisations 2020.

Covid oblige, calendrier perturbé avec l'annulation du trophée Florian Rousseau, coupe des clubs sur le vélodrome de Briare le 25 avril et Rando des Beaumonts prévue le 15 novembre. Reprise du calendrier régional avec le Prix de la Municipalité à Bonny le 2 Août.

200 participants sur la journée, des écoles jusqu'aux séniors, avec les mesures barrières liées à la situation. Joli succès sportif et populaire.

Ronde des pommes sur le circuit du pressoir le Samedi 22 Août avec 160 participants comblés par l'organisation.



Les Contacts

Président	Dominique FEUILLETTE	02 38 31 63 65 / 06 29 61 48 39
Correspondant Ufolep/vice président	Rémy GIRAULT	remygirault@orange.fr
Correspondant FFC- club	Alexandre TABU	06 99 66 28 92
Engagements FFC – Juniors + Séniors	Alexandre TABU	06 99 66 28 92
Responsable Ecole de vélo	Christophe BEDU	06 61 65 30 33
Chargée du site internet / presse	Mathilde TABU	06 61 45 04 10

Coordonnées

Je cherche :	Je trouve :
Adresse mail du club	Usbonny@laposte.net
Profil Facebook	Us bonny cyclisme
Site web	us-bonnycyclisme.clubeo.com
Où envoyer mes photos, résultats et compte-rendu de course	Usbonny@laposte.net

Principaux titres et résultats 2020.

- LÉANE TABU..championne régionale route et chrono. Vice championne en cyclo cross. Championne du Loiret route et cyclo cross. Sélectionnée pour "les France route de l'avenir" à Gray (70) avec une prometteuse 19 ème place /90 participantes.
- ÉMILIEN MELLOT..champion régional route, vice champion en chrono et cyclo cross, champion du Loiret route et 2 ème en cross.
- ADAM TABU. Vice champion régional route et cyclo cross, vice champion du Loiret route et cyclo cross. Vainqueur du challenge librenberry.
- LÉA GUILLEMIN..championne du Loiret cyclo cross, vice championne route, 3 ème du régional route et cyclo cross. Vainqueur du challenge librenberry.
- ÉMILE BOITIER..champion du Loiret route , 4 ème du régional .
- MAXEN FRAU MAROIS..vice champion du Loiret cyclo cross, vainqueur challenge librenberry.
- HUGO GUILLEMIN..3 ème du championnat du Loiret route et cyclo cross.
- NELL MHUN..4 ème du régional route, vainqueur du challenge librenberry.
- THOMAS MINET ..vainqueur à Cosne, 2 à Loury, 8 à Marzy.
- GAULTIER PICAULT..2 à Gien et St Laurent, 4 à Cosne, 6 à Marzy.
- DOMINIQUE FEUILLETTE..vice champion régional du contre la montre et 9 ème du championnat de France à Sault (84).
- ALEX TABU et DOMINIQUE ont brillamment participé aux chronos de juillet avant la reprise officielle début Août.



Effectif école de vélo 2021 au 1/11/2020.

Pré licenciés...Émile Boitier.

Poussins..Maxen Frau Marois. Hugo Guillemain.

Pupilles..Jessica Graffin, Ilan , Paul Laigle, Mathis Bedu , Léo Oudin.

Benjamins..Adam Tabu, Maximin Resse, Sacha Gadjiu-Feuillette Minimes...Nell Mhun, Léonie Resse, Léa Guillemain, Nicolas Surtel.

Cadets..Léane Tabu, Agnès Solivo, Émilien Mellot, Alex Solivo, Yoann Resse, Paul Oudin.

Juniors/ seniors..une vingtaine de licenciés ffc / ufolep.

Projets 2021.

Poursuivre notre action auprès des jeunes et permettre à tous nos licenciés de s'épanouir dans la pratique de leur sport favori avec enthousiasme, motivation et état d'esprit qui font la force de notre association. Réussir nos organisations avec l'appui de la Municipalité et de tous nos partenaires en privilégiant la sécurité des participants.

Le mot du Président.

Après un hiver fructueux dans les sous bois, la saison 2020 a subi de plein fouet le confinement du printemps. Loin de baisser les bras dans cette période si compliquée, nos licenciés ont maintenu individuellement un niveau de condition des plus correct, je les en félicite chaleureusement. Coureurs, dirigeants et parents ont su maintenir dynamisme et émulation, évitant ainsi un éventuel découragement, surtout chez les plus jeunes et dans l'encadrement. Dès la reprise de juillet , la mécanique s'est remise en ordre de marche de la meilleure des façons, les résultats en attestent ... Rendez vous à tous pour une saison pleine en 2021 . Dominique Feuillette.



Calendrier 2021.

- Samedi 9 janvier : Galette des rois.
- Samedi 24 avril : Coupe des clubs au vélodrome de Briare.
- Dimanche 1 Août : Prix de la Municipalité à Bonny (gymnase).Toute la journée.
- Samedi 21 Août : Ronde des pommes à Bonny, circuit du pressoir.
- Samedi 6 novembre : Assemblée générale
- Dimanche 14 novembre : Randonnée des Beaumonts à Bonny.





Bonny Beaulieu Football Club (B.B.F.C)

L'Entente BONNY-BEAULIEU FOOTBALL UN PARTENARIAT CONFIRME

Déjà dans l'édition 2017 de ce bulletin nous évoquions un rapprochement avec le club de Beaulieu. En effet compte tenu de l'évolution des pratiques du football, il était indispensable de fédérer nos structures. De plus géographiquement très proches le Cercle Laique Bonny et l'AS Beaulieu partageaient déjà une histoire et un avenir commun.

Au cours de ces années de très nombreuses réunions ont eu lieu pour aboutir au 1 er juillet 2019 à la création du
BONNY BEAULIEU FOOTBALL CLUB BBFC.

Après de longues fiançailles et maintenant près de 2 ans de vie commune les joueurs, l'école de football, les dirigeants, les instances sportives, tous s'accordent à constater le succès de cette fusion. Les objectifs et projets annoncés lors de la création de la nouvelle entité se déroulent comme prévus.

Aujourd'hui le club c'est 130 licenciés dont 20 dirigeants bénévoles, 2 équipes seniors, une école de football en lien avec Châtillon sur Loire, des équipes jeunes et des matchs chaque fin de semaine à Bonny et/ou à Beaulieu avec un public toujours plus nombreux. Les bons résultats des équipes seniors ne sont pas étrangers à cet engouement.

En championnat, l'équipe première est actuellement classée 9ème de la 2ème division départementale avec 1 match reporté alors que l'équipe B pointe à la 5ème place de la 4ème division départementale..

En Coupe de France 2020/2021, l'équipe du BBFC s'est imposée successivement face à GIEN et HENRICHEMONT (régionale 3) avant de s'incliner contre MEHUN sur YEVRE (1ere division du Cher).

En coupe Paul Sauvageau l'équipe du BBFC est toujours en lice après avoir éliminé CHILLEURS-aux-BOIS.

En coupe du Loiret l'équipe du BBFC est également toujours en compétition après avoir éliminé le club de SEMOY (Départemental 2).

En coupe Jean Rollet, l'équipe B du BBFC enregistre un résultat encourageant dans la formule championnat de cette coupe avec une victoire contre l'US20 (Ousson/ Ouzouer) et une défaite contre INGRE 3.

L'école de football BBC Bonny Beaulieu Chatillon, assure grâce aux éducateurs des entraînements réguliers, des matches et des plateaux pour les enfants âgés de 6 à 17 ans. Ces animations sont réalisées sur les 3 terrains des communes de l'entente BBC. L'école de Football est une priorité pour le BBFC mais il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles pour encadrer nos enfants.

L'animation demande de la disponibilité et de la compétence.

Le BBFC manque cruellement chaque semaine de bénévoles pour son école de Football afin d'encadrer dans les meilleures conditions nos enfants, Vos enfants.

Malgré ce constat, que tous les dirigeants, les accompagnateurs du BBFC qui ne comptent pas leur temps, leur énergie et font de leur mieux soient remerciés ici pour leur implication.

EQUIPE SENIORS 1



La saison 2019/2020 qui aurait dû se terminer en juin 2020 a été écourtée dès le mois de mars à cause de la COVID19. Néanmoins l'équipe 1ère a terminé 5ème du championnat départemental 2 en occupant la première place du classement du fair play sur 24 équipes engagées dans le Loiret. Le très bon comportement de nos joueurs sur le terrain est à souligner dans une période où les médias se font malheureusement trop souvent l'écho d'incidents qui se déroulent sur les stades.

Quant aux manifestations initialement prévues en 2020 la crise sanitaire a entraîné l'annulation de la quasi totalité des organisations prévues avec une incidence sur la trésorerie de l'ordre de 15 000 euros.

Les festivités liées aux 100 ans du Foot à Bonny en 2020 devaient se terminer par l'organisation de l'Assemblée Générale du District du Loiret de Football.

Celle-ci a toutefois pu se dérouler le 25 septembre dernier à la salle des fêtes de Bonny dans des conditions particulières très strictes et en effectif restreint liées au protocole sanitaire.

Les dirigeants du BBFC, avec le concours de la Municipalité, ont permis la très bonne organisation de cette assemblée saluée par les instances départementales et régionales du football.

Toutes les manifestations sont néanmoins reconduites et programmées pour l'année 2021 avec notamment le Centenaire du Football à BONNY en partenariat avec le Mille Clubs qui fêtera ses 50 ans le samedi 26 juin 2021.

Pour la pratique du football les dirigeants du club en lien avec les services de la Mairie mettent en œuvre, pour tous les joueurs, l'ensemble des procédures préconisées dans le cadre des mesures sanitaires et nous espérons tous un retour à une activité normale le plus rapidement possible dès janvier.

Dans ce contexte particulier le BBFC vous souhaite une très bonne année 2021.



EQUIPE SENIORS 2

Pour suivre la vie du club : résultats, calendriers, actualités...
Bonny Beaulieu Football Club sur facebook

Pour tous renseignements, contactez :
Le Président Guy RENARD: 06 73 09 99 34
Le Secrétaire Jean Claude JOJON: 06 83 00 15 36





*Pâquerette
En collerette
Bouton d'or
En toque d'or
Primevère
En gilet vert
Par les jardins et les champs
Fêtez, Fêtez le printemps !*

Malgré ce vilain virus et ces moments difficiles, nos fidèles passionnés ont trouvé l'envie de continuer à nous séduire. Poursuivant comme chaque année, la volonté et le désir de remplir notre vie de jolis jardins. Comme toujours l'éclat des couleurs était plus vif encore, me semble-t-il, peut-être un « pied de nez » en réponse à la morosité du confinement. Une note d'espoir pour oublier quelques instants cette période délicate. Encore un grand merci à vous tous, pour nous avoir aidé à détourner nos pensées de ce fléau et aussi avoir pu contribuer à rendre vos demeures si belles et notre ville toujours aussi accueillante. Je n'oublie pas bien sûr nos jardiniers communaux, toujours actifs et respectueux du domaine, très vaste, qu'ils ont à entretenir et à préserver. Plus de vivaces cette année, moins de suspensions ou de jardinières. Mais cela n'enlève rien à notre commune, qui a su rester égale à elle-même, agréable à l'œil et parsemée de magnifiques compositions. Espérons que cette année nouvelle qui débute, sera pleine de bonnes surprises.

Merci

**Des bons d'achats ont été distribués aux lauréats (30 euros, 50 euros) en partenariat avec :
GAMM VERT, LOISIFLOR, VAL FLEURI.**

Prix du concours des maisons fleuries 2020

CATEGORIE 1 :

- M. Mme GUERIN (1)
- M. Mme LOUAULT (2)

CATEGORIE 2 :

- Mme FOURNIER (1)
- M. Mme TURPIN (2)

CATEGORIE 5 :

- M. Mme DOS SANTOS (1)
- M. METAIS (2)



45ème Salon Art Automne



Pas de chance lors de cette année 2020. Notre habituel Salon d'Art, lui aussi, n'a pas résisté aux affres du « COVID ». Nous privant d'un moment privilégié pour découvrir les œuvres des artistes professionnels ou simples amateurs, peintres, sculpteurs, céramistes Cette attraction toujours très attendue par un public de connaisseurs ou de néophytes attire toujours de nombreux visiteurs, venus parfois de loin pour admirer cette exposition. Restons donc optimistes pour 2021, mêmes si nous devons rester réalistes devant ce phénomène mondial de « virus ».

Nous essaierons, avec l'équipe dynamique et volontaire, de donner au prochain salon un nouvel envol et une petite revanche contre le mauvais sort qui s'est acharné sur la planète. Souhaitons que ce salon perdure très longtemps dans notre commune.

Alors rendez-vous à l'automne...

Vide greniers de la Villeneuve

Décidemment rien ne pouvait se dérouler « normalement » en 2020. Nos animations habituelles perdues, enfouies aux oubliettes avec ce vilain « COVID », rien n'était plus pareil....

Chassons vite de nos esprits cette année difficile et pénible et reprenons avec enthousiasme nos envies de fêtes, de sorties, de rencontres et d'échanges.

Que cette année 2021 nous apporte la possibilité de continuer notre vide greniers afin de pouvoir accueillir, plus nombreux encore, les exposants, avec toujours leurs lots de surprises à découvrir pour les chineurs d'hier et d'aujourd'hui. Une petite sortie en famille avec le beau temps en prime. Nous verrons !!

Alors à bientôt...



Camping du Val



Situé dans le val, au milieu d'un cadre de verdure, il attire chaque année en temps normal, de nombreux visiteurs, campeurs, Loire à Vélo, caravanes, camping-Cars... Cette année la saison a été très modeste en raison de ce fameux « virus ». Quelques touristes sont venus séjourner une nuit ou deux et reprenaient leur voyage assez rapidement. Les emplacements étaient remplis surtout par le personnel travaillant à la centrale de Belleville. La gestion a donc été compliquée n'ayant pas de gardien sur place.

Un remerciement particulier au personnel communal qui chaque jour, venait entretenir les sanitaires et procédait le soir à la désinfection des locaux.

Les visiteurs étaient très attentifs à la propreté du camping et surtout des parties communes. Ils ont été très reconnaissants et nous ont transmis leurs félicitations concernant cet entretien (pas toujours évident).

Les services techniques ont également fait en sorte que ce lieu reste agréable et sont restés à l'écoute des demandes de certains touristes.

Merci à eux.

Souhaitons que cette année soit plus prolifique et durable dans le temps.



Calendrier des fêtes

JANVIER

- 2 Concours de Belote B.B.F.C à Beaulieu
- 9 Galette B.B.F.C à Beaulieu
- 9
- 19 Assemblée Générale U.N.R.P.A
- 22 Assemblée Générale BARBILLON BONNYCHON
- 25 Assemblée Générale FETE DES VINS
- 30 Rando Fondue Galette MCB



AVRIL

- 10 & 11 Bourse aux vêtements AMICALE BONNYCHONNE
- 17 Concert de Printemps HARMONIE
- 18 Repas de cheveux Blancs
- 24 Bal Trad du MCB avec le Comité des Fêtes de Batilly

Vacances scolaires zone B

- Noël : du 19 décembre au 4 janvier
- Hiver : du 20 février au 8 mars
- Printemps : du 24 avril au 10 mai
- Pont ascension : du 14 mai au 15 mai
- Été : du 6 juillet au 1er septembre
- Toussaint : du 16 octobre au 2 novembre
- Noël : du 18 décembre au 2 janvier 2022



FEVRIER

- 15 Assemblée Générale S.E.R.B.H.A.G

MAI

- 8 Défilé Armistice 1939 /1945
- 8 Bourse au livres pour VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE
- 8 Tournoi des jeunes B.B.F.C (stade Bonny)
- 15 Concours de Pêche BARBILLON BONNYCHON (Bords de Cheuille)
- 16 Loto du B.B.F.C
- 18 Don du sang
- 21 Audition école de musique HARMONIE
- 23 Tournoi des séniors B.B.F.C à Beaulieu



MARS

- Elections Départementales (date à définir)
- 19 Défilé et repas F.N.A.C.A
- 25 Coq au Vin U.N.R.P.A



JUIN

- 6 Fête Nationale Bord de Cheuille BARBILLON BONNYCHON
- 13 Assemblée Générale B.B.F.C et repas parasol à Beaulieu
- 20 Tournoi truite BARBILLON BONNYCHON (Bords de Cheuille)
- 26 50 ans du MCB - 100 ans du CLB

EXPOSITIONS MAISON DE PAYS

- Du 06 février au 20 mars "Expressions Artistiques"
- Du 17 avril au 5 juin "Le printemps de la photo"
- Du 26 juin au 11 septembre Vitrine de Pays "Vins, bière, limonade et autres breuvages"
- Du 2 octobre au 6 novembre "Les castors"
- Du 21 novembre au 24 décembre "Créations et savoir-faire"

et manifestations



JUILLET

- 2 Animation sur la Bière au Presbythère S.E.R.B.H.A.G
- 4 Rallye inter-associations MCB
- 11 Vide grenier, Bourse aux pièces et battage à l'ancienne AMICALE BONNYCHONNE
- 14 Défilé
Concours de pétanque
Retraite aux Flambeaux
Bal
Feu d'artifice
- 16 Balade Gourmande FETE DES VINS
- 25 FETE DES VINS

OCTOBRE

- 2 & 3 Bourse aux vêtements AMICALE BONNYCHONNE
- 4 Commémoration des fusillés BEAUPIN et LAGIER
- 7 Choucroute U.N.R.P.A
- 9 Moules/Frites B.B.F.C
- 16 Concours de belote B.B.F.C à Beaulieu
- 19 Assemblée Générale F.N.A.C.A
- 23 au 1er nov.embre
46ème salon d'art d'Automne



AOUT

- 1 Prix de la Municipalité au Gymnase U.S.B.C
- 8 Fête du Puits d'Havenat à Beaulieu B.B.F.C
- 10 Don du sang
- 21 Ronde des pommes U.S.B.C



NOVEMBRE

- 6 Assemblée Générale U.S.B.C
- 9 Don du sang
- 11 Défilé Armistice 1914 / 1918
- 14 Randonnée des Beaumonts U.S.B.C
- 20 Saint Aignan FETE DES VINS
- 28 Sainte Cécile HARMONIE

SEPTEMBRE

- 5 Vide Grenier à La Villeneuve
- 5 Loto du B.B.F.C
- 26 Les Virades de l'espoir pour VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

DECEMBRE

- 2 Repas de fin d'année U.N.R.P.A
- 3 Assemblée Générale BARBILLON BONNYCHON
- 5 Sainte Barbe AMICALE DES POMPIERS
- 5 Goûter des cheveux blancs
- 11 & 12 Marché de Noël artisanal et commercial AMICALE BONNYCHONNE au profit du Téléthon
- 18 & 19 Concert de Noël HARMONIE
- 31 Réveillon de l'U.N.R.P.A



Bibliothèque Municipale

Vous aimez lire...

Venez trouver votre bonheur, à la Bibliothèque Municipale de Bonny sur Loire.

- Romans
- Policiers
- Loisirs
- Sciences humaines
- Bandes dessinées
- Livres pour enfants

Les rayonnages de la Bibliothèque, se garnissent tout au long de l'année, par l'achat des dernières nouveautés.

La Bibliothèque est en relation avec la Médiathèque d'Orléans, qui met à notre disposition de nombreux ouvrages.

Tarifs : 8 € /adulte / an
Gratuité aux moins de 15 ans
ATTENTION le tarif peut changer en 2021 après la réunion du Conseil d'Administration de la Maison de Pays.

Horaires: Le samedi de 10 h à 12 h
Fermée en août

**Rue de Bicêtre
45420 Bonny sur Loire
TEL 02.38.29.59.09**



Maison de services au public



**A Bonny-sur-Loire
venez découvrir les offres
Maison de services au public
et effectuer vos démarches
administratives en ligne.**



Si vous souhaitez un accompagnement pour vos démarches administratives en ligne, prenez rendez-vous par téléphone au 02 38 05 18 75 ou par mail à msap.bonny-sur-loire@laposte.fr

LA POSTE
PLACE BEAUPIN-LAGIER
45420 BONNY SUR LOIRE

HORAIRES D'OUVERTURE
• Du mardi au vendredi :
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
• Samedi :
9h00 - 12h00

**PRÉSENCE DE
L'ANIMATEUR NUMÉRIQUE :**
• Jeudi :
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

L'association AGÉ CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) a pour mission d'aider les personnes âgées.

Nos missions envers les personnes âgées sont :

- d'informer et de conseiller
- d'évaluer les besoins pour certaines caisses de retraite du Centre Val de Loire,
- d'orienter vers les partenaires compétents,
- d'organiser et de coordonner les actions de prévention (conférences, forum, ateliers...) sur le territoire.

Depuis 2018 nous réalisons des réunions publiques sur les communes de notre territoire d'intervention, à destination des seniors de 60 ans et plus, mais ouvertes également aux élus locaux, aidants familiaux et professionnels.

Ces réunions ont pour objet d'informer le public sur les différents dispositifs d'aide existants permettant de **prévenir la perte d'autonomie et d'améliorer le maintien à domicile.**

Le contexte sanitaire ne nous a malheureusement pas permis de toutes les mettre en œuvre mais nous espérons pouvoir les reprendre en 2021.

Nous vous avons proposé en 2020 différents ateliers à destination des seniors :

- ateliers équilibre et relaxation,
- ateliers numériques,
- ateliers code de la route,
- ateliers yoga,
- ateliers socio-esthétiques.



Ces ateliers ont été interrompus suite au confinement mais certains ont repris depuis début juin, avec toutes les précautions d'hygiène et de sécurité liées au COVID 19.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements relatifs à ces actions que nous souhaitons renouveler en 2021, en fonction des demandes formulées.

Notre association est composée de 2 coordinatrices, une secrétaire et complétée par une gestionnaire de cas MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) qui accompagne plus spécifiquement les personnes en situation difficile atteintes de troubles cognitifs pour un maintien à domicile adapté.

De ce fait AGÉ CLIC est un interlocuteur pour toutes les demandes de renseignements favorisant le maintien à domicile.

Après 3 mois de fermeture de nos bureaux durant lesquels nous nous sommes efforcés de conserver le lien social et le suivi des usagers, essentiellement par téléphone et par internet, nous avons réouvert depuis le 22 juin avec une rotation du personnel qui continuera certaines missions en télétravail.

Nous recevons **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** en respectant la distance de sécurité et les gestes barrières (port du masque et lavage des mains au gel hydro alcoolique obligatoires tant pour le personnel que pour les usagers).

Nous restons joignables par téléphone ou par mail au 02.38.38.37.51 ou clicdugiennois@wanadoo.fr

Notre service est gratuit et confidentiel.

ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS FAMILIAUX

Accompagnement des aidants familiaux de personnes âgées (la famille, le conjoint, l'entourage proche, les voisins qui viennent en aide à une personne dépendante pour les activités de la vie quotidienne sont des aidants familiaux). L'Hôpital de Briare vous propose des moments de partage avec l'Archipel de répit entre aidants/personnes aidées et des formations. Si vous êtes aidant et vous souhaitez avoir des informations sur les maladies (Alzheimer, Parkinson..) apprendre à vous préserver, à accepter de vous faire aider et avoir du soutien dans la durée et au-delà de la formation.

Vous pouvez vous inscrire au 02.38.29.56.05.

Les dates pour 2021 ne sont pas encore établies à ce jour.

*Lieu de formation :
Centre de formation Ste Anne,
5 Boulevard Loreau,
45250 BRIARE*



DOSSIER EHPAD

Les EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), anciennement maisons de retraite sont des structures médicalisées qui accueillent des personnes âgées autonomes et dépendantes.

Pour être accueilli en EHPAD, il faut avoir au moins 60 ans et avoir besoin de soins et d'aides quotidiens pour effectuer les actes de la vie courante.

Des aides financières peuvent être accordées pour payer certains frais.

*Dossier téléchargeable sur:
<https://www.service-public.fr>
(cerfa n°14732*03)*

AIDE A DOMICILE MOMENTANEE

Suite à une maladie, une hospitalisation ou à l'absence passagère d'un proche, vous pouvez rencontrer des difficultés à assumer les tâches quotidiennes.

Avec l'avancée en âge, vous risquez d'avoir des difficultés à vous déplacer, avoir peur de sortir seule. Dans ces cas-là vous pouvez demander une aide à domicile.

Renseignez-vous auprès de votre mutuelle ou votre caisse de retraite qui peuvent vous aider financièrement.

De la même façon, il existe des aides pour adapter son logement.

Contactez un conseiller au numéro suivant :
0 971 090 971 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Services sociaux

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Permanence en mairie le mercredi de 15 h 00 à 17 h 00
(sur rendez-vous)

ENFANCE MALTRAITEE

(numéro vert) appel gratuit, confidentiel, à la disposition des enfants et des adultes concernés)
08.00.05.41.41 et 119 - <https://www.allo119.gouv.fr/>

VIOLENCES CONJUGALES

Le numéro 3919, soutenu par le ministère en charge des droits des femmes et géré par la « Fédération nationale solidarité femmes » s'appuie sur un partenariat avec les principales associations nationales luttant contre les violences faites aux femmes. 24 mars 2020.
<http://www.solidaritefemmes.org/>

REPAS A DOMICILE

Vous avez provisoirement ou durablement des difficultés à organiser vos repas, vous pouvez demander le service des repas à domicile, sous réserve d'un certificat médical ; inscription à la mairie
Tarifs selon revenus : entre 7 et 10 €

UDAF (Point info familles) - Vous avez des questions liées à la vie familiale ?

Consommation, surendettement, micro crédit social, logement, parentalité, information et soutien aux tuteurs familiaux, handicap, dépendance...

Contactez nous au 02.38.71.99.99 ou 02.38.71.99.32 - site internet : www.udaf.45.com

AIDE MENAGERE (A.D.A.P.A.) Briare - 02 38 37 09 38 - 06 85 24 36 65

MAISON DES SERVICES Bonny-sur-Loire - 02 38 29 20 91

TÉLÉ ALARME (exemple Présence verte...)

Renseignements Mairie de BONNY

AGE CLIC (Centre Local d'Information de la Coordination) qui informe, conseille et accompagne dans les démarches toute personne âgée 02 38 38 37 51 - clicdugiennois@wanadoo.fr

LA MAISON DES ADOS est à l'écoute Pour les ados de 11 à 25 ans et / ou leurs proches.

Gratuit - Confidentiel - Avec ou sans rendez-vous - 17 rue Raspail - MONTARGIS 07.85.76.64.75
mdamontargis@amara45.fr du Lundi: 15 h - 18 h Mercredi: 14 h - 18 h Vendredi: 15 h - 18 h



Information sur la CNRACL



La Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021. L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance.

Les listes des agents en activité et des agents retraités sont consultables en mairie, au service RH ou sur le site internet de la CNRACL.

Nos solutions de téléassistance pour sécuriser votre quotidien



Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. Avec la solution Activ'zen, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon

ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Frais d'installation : 39 euros.

Abonnement : à partir de 24 euros par mois



Option Sécurité : Nos équipes peuvent installer et entretenir un détecteur autonome de fumée. Vous avez ainsi la certitude qu'en cas de détection de fumée, notre centrale met tout en œuvre pour vous apporter, aide assistance et secours.

4,50 euros par mois.



Option Convivialité : Nos opératrices spécialement formées à l'écoute sont là pour échanger avec vous par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ou vous orienter vers notre service de soutien psychologique si vous le souhaitez.

1 euro par mois.

Option Sérénité : Elle permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale. Vous et votre entourage êtes ainsi totalement rassurés.

5 euros par mois.

Option Boîte à clés : Cette boîte, dont l'accès est protégé par un code que seule notre centrale et vous connaissez, permet de mettre vos clés à la disposition des intervenants lors d'une intervention suite à une alarme que vous avez déclenchée.

A l'achat : 59 euros.



Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités, y compris en dehors de votre domicile grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

En souscrivant un contrat Présence Verte, vous bénéficiez automatiquement d'une assistance complète. Notre équipe de l'agence d'Orléans se tient à votre disposition :
11 rue des droits de l'homme, 45000 Orléans
Téléphone : 02 38 60 55 89 – E-mail : pv45@presenceverte.fr



présence verte

Un malaise, une chute...





Mes démarches à portée de clic : <https://ants.gouv.fr/>

Passeport, carte d'identité, immatriculation, permis de conduire : toutes les démarches en lien avec ces documents doivent passer par la télé-procédure

Toutes informations sur : www.demarches.interieur.gouv.fr

CARTE DE SEJOUR ETRANGER

Préfecture

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Unité Territoriale Solidarité de GIEN - Tél. : 02.38.05.23.23
ou permanence CCAS en Mairie

RECENSEMENT EN VUE DE LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

Documents nécessaires : livret de famille, pièce d'identité de l'enfant, justificatif de domicile.

Obligatoire pour les garçons et filles à 16 ans. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire. La démarche peut être faite par le jeune lui-même ou par les parents.

PERMIS DE CHASSER

Fédération Départementale des Chasseurs – 11 rue Paul Langevin – 45100 ORLEANS LA SOURCE- Tél. : 02.38.69.76.20
Validation : www.validerpermischasser.fr

Sites internet utiles :

www.service-public.fr
www.loiret.gouv.fr

PERMIS DE CONDUIRE

Il est possible de consulter son solde de points sur internet via le site sécurisé <https://www.telpoints.info>, information gratuite. Des stages de sensibilisation au risque routier, dits "stages de récupération de points" sont régulièrement organisés à proximité de Bonny-sur-Loire. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible sur le site internet : <https://www.permisapoints.fr>

MARIAGE

Mairie du domicile d'un des futurs conjoints.
Documents nécessaires : dossier à retirer en Mairie.

PACS

Il peut être signé en mairie, depuis le 1er novembre 2017
Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.
Depuis le 1er novembre 2017, il revient à l'officier de l'état civil, et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de PACS et la dissolution de celui-ci.
Pour tous renseignements, contacter le service état civil de la mairie.

Location des salles ; combien ça coûte ?

Vous êtes un particulier, vous habitez Bonny

SALLE POLYVALENTE

salle 1 (salle bar)	ETE	HIVER	salle 1 + grande salle	ETE	HIVER
1/2 journée	97.00 €	133.00 €	1/2 journée	153.00 €	209.00 €
1 journée	143.00 €	209.00 €	1 journée	220.00 €	327.00 €
2 jours consécutifs	209.00 €	347.00 €	2 jours consécutifs	347.00 €	541.00 €

SALLE DUGUE

salle RDC avec annexe ou salle 1er étage	ETE	HIVER	RDC + étage	ETE	HIVER
1/2 journée	51.00 €	65.00 €	1/2 journée	82.00 €	102.00 €
1 journée	70.00 €	97.00 €	1 journée	114.00 €	148.00 €
2 jours consécutifs	102.00 €	153.00 €	2 jours consécutifs	164.00 €	227.00 €

ETE : mai à octobre - HIVER : novembre à avril (sous réserve des conditions climatiques)

SALLE DE TOILE (BARNUM)

5 m x 8 m :
114.00 € pour une journée
141.00 € pour 2 jours

DIVERS

10 tables de 8 places (2 € l'une) et 80 chaises (0.50 € l'une) peuvent également être louées

Pour les modalités pratiques, la disponibilité, se renseigner à la Mairie

Pour les personnes n'habitant pas la commune, seules les deux salles « en dur » peuvent être louées. Les tarifs sont différents : se renseigner à la Mairie



Quelques règles de police administrative



VIDE MAISON :

Vous souhaitez faire un vide maison ?
Remplissez le cerfa n°13939*01 et transmettez-le en Mairie au moins 15 jours avant. Un arrêté municipal sera rédigé afin de vous accorder l'autorisation.
<https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr>

FEUX:

L'Arrêté Préfectoral du 09 juin 2017 régleme le brûlage à l'air libre dans l'ensemble du département du Loiret. Vous pouvez le consulter sur :
http://www.loiret.gouv.fr/content/download/36381/263640/file/2017_06_09_AP_bru-lage.pdf



MONOXYDE DE CARBONE :

Peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...)
N'utilisez pour vous chauffer que des appareils destinés à cela et vérifiés par un professionnel.
Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler.
Aérez chaque jour votre logement au moins 10 minutes.



TRAVAUX:

Vous souhaitez effectuer des travaux qui nécessitent l'occupation ou l'utilisation du domaine public ?

- Si l'occupation concerne un échafaudage, le dépôt d'une benne etc... qui n'entrave pas le stationnement et la circulation des véhicules ou des piétons, remplissez le cerfa n° 14023*01 (Permission ou autorisation de voirie).
- Si l'occupation nécessite une fermeture de route, une circulation alternée, l'emprise totale de la largeur d'un trottoir, une interdiction de stationner, dans ce cas remplissez le cerfa n° 14024*01 (demande d'arrêté de police de circulation).

Ces imprimés sont à déposer au moins 15 jours avant le début des travaux à la mairie.

Rappel qu'en cas d'accident et sans ces autorisations, votre responsabilité serait mise en cause.

<https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr>

PERMIS DE CHIENS:

Rappel que tous les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie sont tenus de posséder un permis de chien délivré par le Maire.

La délivrance ne peut être effectuée que sur présentation de toutes les pièces administratives (Assurance, carnet de vaccination, carte d'identification, attestation de formation, évaluation comportementale de l'animal etc...)

Vous trouverez tous les renseignements sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/1839>



NUISANCES SONORES:

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore : tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, peuvent être effectués :

- du lundi au samedi : de 8 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h



Centre de secours de Bonny-sur-Loire

Ce sont 12 hommes et femmes au service de la population de BONNY, THOU, BATILLY, FAVERELLES et de tous les Loirétains ainsi que les départements voisins avec un effectif qui se décompose :

- D'un Officier.
- De quatre sous-officiers.
- De sept caporaux et sapeurs.

Véhicules affectés au centre :

- Un FPTS. Fourgon Pompe Tonne Secours Routier
- Un CCF. Camion-Citerne Feu de Forêt
- UN VSAV. Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (ambulance)
- Un VTU. Véhicule Tout Usage.
- Une VLC. Véhicule Léger de commandement.
- Un BLS. Bateau Léger de sauvetage.

L'activité opérationnelle s'élève en moyenne à 270 interventions par an dont 80% dédiées au secours à personnes.

Pour pouvoir toujours maintenir et faire évoluer notre niveau de disponibilité, nous sommes tout le temps à la recherche de nouvelles recrues.

Vous êtes âgés d'au moins 16 ans femmes ou hommes, vous disposez de temps libre, vous avez envie de donner de ce temps à vos concitoyens, alors venez nous rejoindre ! il y a une place pour vous dans notre centre de secours.

Contactez le Lieutenant Jean-François MARETTE au 0677105378.
Renseignements également sur le site sdis45.fr



Service de collecte des déchets

RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

- Le lundi après-midi. (sortir les poubelles au plus tard à midi)

N'oubliez pas de sortir vos déchets le matin du jour de ramassage.

- Jours fériés :

La collecte des ordures ménagères s'effectue désormais les jours fériés sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre. Des rattrapages sont prévus, le SMICTOM communique sur les dates dans la presse, sur son site internet, sa page Facebook, via illiwap et auprès des mairies.

RAMASSAGE DES SACS JAUNES

Le ramassage des sacs jaunes se fait **le jeudi après-midi**, une semaine sur deux. Il faut donc les déposer sur le trottoir le jeudi matin, **1 jeudi sur 2, les semaines impaires.** (Pas de ramassage dans les hameaux)

Pour 2021, **sortez vos sacs les jeudis matin aux dates suivantes :**

07 et 21 janvier ; 04 et 18 février ; 04 et 18 mars ; 01, 15 et 29 avril ; 13 et 27 mai ; 10 et 24 juin ; 08 et 22 juillet ; 05 et 19 août ; 02, 16 et 30 septembre ; 14 et 28 octobre ; 11 et 25 novembre ; 09 et 23 décembre.

DECHETTERIE DE BONNY SUR LOIRE – 06 32 81 62 92

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h & de 14 h à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h 30 & 13 h 30 à 17 h.

APPORT VOLONTAIRE DES VERRES :

Les verres doivent être impérativement jetés dans les conteneurs et non déposés au pied.

Des conteneurs sont à votre disposition rue du Piloni, route du Coudray avant l'entrée du Super U, rue des Varichards.

APPORT VOLONTAIRE DES PAPIERS ET EMBALLAGES LEGERES :

Journaux – emballages légers (papier, emballages plastiques, cartons d'emballage, briques alimentaires, emballages métalliques en acier et aluminium) :

Des conteneurs sont à votre disposition devant les services techniques.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

(matelas, sommiers, ferraille...)

- 5 mars 2021

- S'inscrire en mairie une semaine avant la date



BALAYAGE DES RUES

06 janvier - 23 février - 31 mars - 06 mai - 08 juin - 07 juillet - 11 août - 15 septembre - 27 octobre - 07 décembre.

Pensez à enlever vos véhicules !

Quelques règles importantes concernant les ordures ménagères :

- Sortir les déchets la veille au soir du jour de collecte ou avant midi pour les collectes de l'après-midi.

- Les sacs ou bacs doivent être largement visibles (même de nuit).

- Attention aux véhicules qui parfois, en des endroits souvent connus, gênent de façon répétée le passage de la benne.

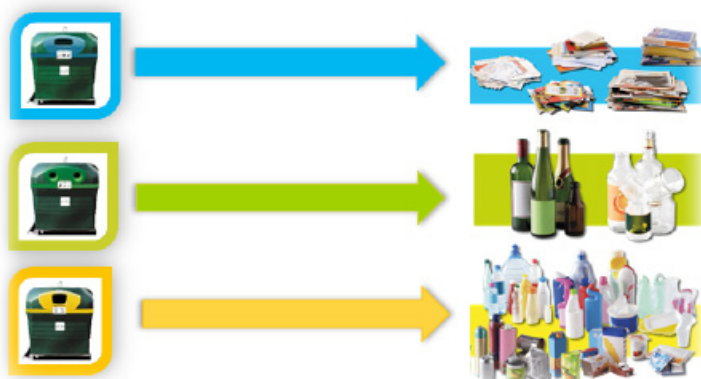
Quelques règles importantes concernant les sacs jaunes :

- Sortir les sacs jaunes avant midi pour les collectes du jeudi après-midi.

- Les sacs jaunes ne doivent pas servir à autre chose que pour le tri des emballages.

- La liste des points d'apport volontaire pour trier est disponible sur le site internet du SMICTOM en suivant le lien suivant : <https://www.smictom-gien.com/jour-de-collecte/>

- Ne pas jeter de déchets potentiellement contaminés par le virus du COVID-19 (masques, gants, lingettes...) dans les contenants de tri pour éviter tous risques de contamination. Ces déchets particuliers sont à enfermés soigneusement dans des sacs d'ordures ménagères.



Les encombrants

Qu'est-ce que les encombrants ?

Déchets qui par leurs dimensions, leurs poids (avoisnant 100 kg) ou leurs mesures ne peuvent être chargés dans une benne à ordures ménagères. Ces objets sont inertes et peuvent être soulevés sans effort particulier par 2 ripeurs.

Le volume et les dimensions doivent être compatibles à celles de la benne.

Déchets encombrants non-acceptés

- Déchets industriels spéciaux
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- Déchets contaminés au sens de la réglementation sanitaire, provenant des hôpitaux ou cliniques
- Déchets issus des abattoirs
- Carcasses ou pièces détachées de voiture
- Déchets dangereux des ménages
- Phytosanitaires
- Déchets toxiques, explosifs, radioactifs ou inflammables
- Pneumatiques
- Batteries
- Plaques de fibrociment

Déchets encombrants acceptés

- Sommiers
- Vieilles ferrailles
- Appareils sanitaires
- Résidus ménagers de menuiserie
- Carrelage
- Matériel de plomberie
- Gravats (à mettre dans des sacs prévus à cet effet, 30 kg maximum)
- Débris
- Déblais provenant des menus travaux de bricolage
- Eléments mobiliers
- Vitres et glaces (débris à mettre en évidence et ne dépassant pas 1m50)

La déchetterie

La déchetterie de Bonny sur Loire se trouve sur la route d'Auxerre, lieu-dit Les Roncières.

Vous pouvez contacter le gardien au 06 32 81 62 92.

mais aussi les radiographies, le verre, le papier, les emballages, les capsules Nespresso

Heures d'ouverture des déchetteries :

Du lundi au vendredi
9h00 - 12h00
14h00 - 18h00

Le samedi
9h00 - 12h30
13h30 - 17h00

Service de traitement des déchets

2020 Une année de changement

Suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaires, le SYCTOM s'est doté de nouveaux élus représentants également les deux syndicats de collecte :

- Monsieur Rémi BICHON : Président
- Monsieur Philippe KUTZNER : 1er Vice-président en charge du suivi des finances
- Monsieur Michel CHAILLOU : 2ème Vice-président en charge du suivi de l'exploitation du Centre de Valorisation Energétique d'Arrabloy et des marchés publics
- Monsieur Dominique DAIMAY, 3ème Vice-président en charge du suivi de l'exploitation du centre d'enfouissement de Bray-St Aignan
- Monsieur Yves BOSCARDIN, 4ème Vice-président en charge des finances et de la gestion du personnel
- Madame Christiane FLORES, 5ème Vice-présidente en charge de la communication et du suivi de la gestion du personnel

Une nouvelle technique de combustion des déchets au Centre de Valorisation Energétique d'Arrabloy

Par une convention de Délégation de Service Public (DSP), engagée dès 2018 et conclue le 27 décembre 2019, à effet du 1er mars 2020, le SYCTOM a délégué à la Société ARCEVAL l'exploitation du Centre de Valorisation Energétique des déchets d'Arrabloy.

Ce nouveau contrat prévoit la mise en place d'une nouvelle technique de combustion des déchets par le remplacement de l'un des deux fours « à lit fluidisé rotatif » par un four « oscillant » plus économique en termes d'utilisation.

Les travaux d'installation de ce four, d'origine française, débuteront en avril 2021 pour une mise en service à la fin de l'année 2021. Le second four « à lit fluidisé rotatif » est maintenu en « sommeil » sur le site pour préserver toutes modifications futures de la réglementation permettent une augmentation du gisement potentiel de déchets à traiter.

Une nouvelle valorisation énergétique des déchets ménagers résiduels

Jusqu'à ce jour, le Centre de Valorisation Energétique des déchets d'Arrabloy permettait la production d'électricité vendue sur le réseau EDF par l'intermédiaire d'un Groupe Turbo Alternateur.

La nouvelle Délégation de service public va mettre en œuvre une valorisation 100% thermique, avec la création d'un réseau de vapeur vers un industriel situé à proximité et la fourniture de chaleur à une méthanisation agricole. L'engagement sur la performance énergétique s'établit à 75 % en 2022, soit plus du double que la performance actuelle.

Les investissements s'élèvent à 24,9 millions d'euros hors taxes.

Internet très Haut Débit

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

JUSQU'À 30 MBITS/S



Vous rencontrez, notamment dans les écarts, des difficultés pour recevoir Internet, le téléphone et la TV. En attente du déploiement de la fibre optique en 2023 le Conseil Départemental du Loiret, en partenariat avec la société WE ACCES, propose une technologie qui permet de bénéficier d'un débit jusqu'à 30 Mbits/S à l'identique de la 4G actuelle.

Il s'agit du TRES HAUT DEBIT RADIO qui fonctionne à l'aide d'une antenne située sur le château d'eau et qui permet de couvrir des zones blanches ou grises.

Pour la mise en place il suffit d'installer l'antenne sur un point haut en extérieur tel que le mât existant de votre antenne TV, le pignon de votre maison... et de diriger l'antenne vers l'un des émetteurs WE ACCES.

Les frais d'installation par un antenniste partenaire sont pris en charge par le Conseil Départemental ou l'Etat à concurrence de 150 euros sur un total de 180 euros.

Les frais d'accès (fourniture de l'équipement) de 59 euros peuvent éventuellement être pris en charge par l'opérateur.

Ensuite vous réglez votre abonnement et consommations dans les mêmes conditions que les autres opérateurs.

Afin de tester si votre habitation, selon votre localisation, peut recevoir ce nouveau dispositif un équipement est à votre disposition la Mairie.

N'hésitez pas à l'emprunter en Mairie et à vous renseigner.

Vous pouvez également joindre la société WE ACCESS au 09 70 26 14 00 ou sur le site www.weaccess.fr

L'application Bonny

Vous cherchez les coordonnées d'un commerçant ? Cliquez sur « Répertoire », « commerçants » et son nom commercial et vous trouverez. Tout est en ordre alphabétique donc si vous cherchez un « garage », ce sera plus évident encore !

Vous cherchez le « calendrier des fêtes » ? Cliquez sur « Actu/Évènements » et il apparaîtra !

Vous cherchez un compte-rendu de Conseil Municipal ? Tapez sur « Ma Mairie » et vous trouverez !

Vous avez une démarche à accomplir et vous ne savez pas par quel bout vous y prendre ? Tous les liens sont dans le pavé « Démarches »

Vous cherchez les menus de la cantine ? C'est le pavé « Enfance/Jeunesse » qu'il vous faut .

Un problème, un constat de dégradation ? Le pavé « Signaler un problème » vous permettra de le signaler directement à la mairie.

Et pour savoir quand sortir vos sacs jaunes ou avoir toutes les infos diffusées sur le journal lumineux, il vous suffira de taper sur le pavé défilant du haut.

L'application, c'est tout ça et bien plus encore : allez voir !

Et vous pouvez même choisir d'être alerté (ou non) sur différents thèmes, depuis les écoles jusqu'au foot en passant par les alertes inondations et autres événements.

Alors, si ce n'est déjà fait, n'attendez plus et téléchargez l'application « Bonny sur Loire »

Pour encore plus de renseignements, allez visiter notre nouveau site internet : www.bonny-sur-loire.fr



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION OFFICIELLE
DE VOTRE VILLE



Rénovation de l'éclairage public

Les travaux de rénovation du réseau d'éclairage public continuent. Une tranche importante vient d'être terminée. Les travaux, réalisés par l'entreprise SOMELEC, d'un montant de 63 688,00 € HT bénéficient d'une subvention de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) de 21 867 € HT soit 34.335 % du coût du projet. Reste à charge de la commune 41 821.00 € HT.

Ces travaux concernent le remplacement de 140 points lumineux énergivores pour :

- 25 luminaires de style,
- 24 luminaires décoratifs,
- 91 luminaires fonctionnels.

La consommation annuelle de l'ensemble de ces luminaires est passée de 100 622 KW à 27 547 KW, soit 73 % d'économie d'énergie, soit une économie annuelle de 12 160.00 € (9 500.00 € pour l'énergie, 2 660.00 € pour la maintenance).

Finances communales

Petit rappel : les finances communales sont soumises aux règles de la comptabilité publique c'est-à-dire que toutes les opérations de recettes et dépenses, même si elles sont à l'initiative du conseil municipal, sont sous le contrôle de la Direction Générale des Finances Publiques et c'est un agent de l'état appelé communément percepteur qui assure cette mission de contrôle. La commune ne possède pas de compte bancaire comme un particulier ou une entreprise, elle a un compte au Trésor public et c'est le percepteur qui acte les recettes et permet le règlement des dépenses à partir des disponibilités qui sont sur ce compte.

La comptabilité communale se décline sur 3 documents essentiels :

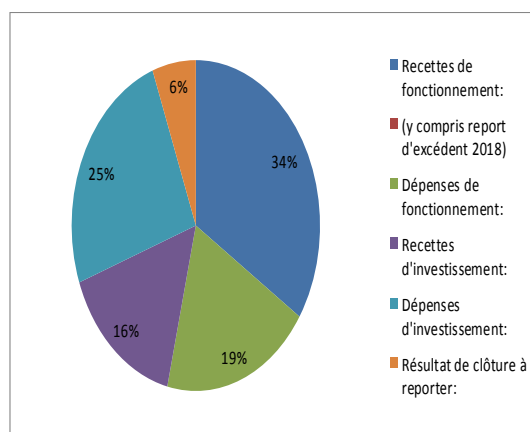
- **Le budget** : il est établi en début d'année et voté par le conseil municipal. C'est un document prévisionnel qui fixe les recettes et dépenses de l'année à venir. Il comporte deux sections : le fonctionnement qui traite les recettes et dépenses courantes (salaire du personnel, entretien du patrimoine communal, subventions aux associations.....) et l'investissement pour les opérations importantes. Le budget doit être équilibré, c'est-à-dire que toutes les dépenses doivent être assurées par des recettes. Les recettes de fonctionnement doivent être supérieures aux dépenses de fonctionnement car c'est cet excédent qui assurera l'autofinancement des investissements. Le budget doit être sincère et véritable c'est-à-dire que toutes les prévisions qui sont inscrites en début d'année doivent être réalistes. C'est dans le cadre de l'établissement du budget que se décide le vote des taux d'impositions.

- **Le compte administratif** : c'est un document établi par la commune après la fin de l'année. Il a la même présentation que le budget. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses qui ont été réellement réalisées au cours de l'année passée. Le compte administratif n'est pas en équilibre, il dégage normalement un excédent plus ou moins important qui sera reporté en recette de l'année suivante.

- **Le compte de gestion** : c'est un document établi par le Trésorier qui reprend l'ensemble des recettes et dépenses qu'il a actées au cours de l'année passée. Le compte administratif et le compte de gestion doivent être rigoureusement exacts.

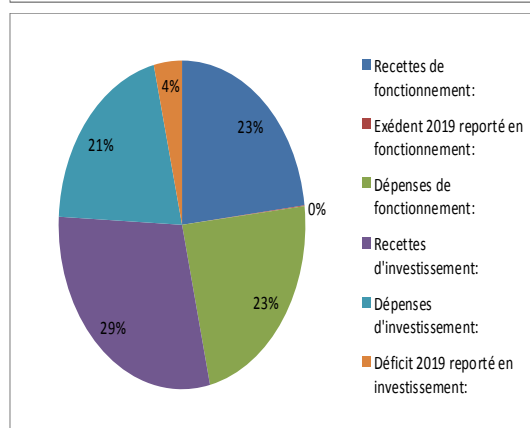
COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :

Recettes de fonctionnement : (y compris report d'excédent 2018)	3 119 371,18 €
Dépenses de fonctionnement:	1 767 195,56 €
Recettes d'investissement :	1 431 185,38 €
Dépenses d'investissement:	2 267 442,82 €
Résultat de Clôture à reporter:	515 918,18 €



BUDGET 2020:

Recettes de fonctionnement:	2 214 500,00 €
Excédent 2019 reporté en fonctionnement:	7 888,63 €
Dépenses de fonctionnement:	2 222 388,63 €
Recettes d'investissement :	2 821 546,99 €
Dépenses d'investissement:	1 968 316,00 €
Déficit 2019 reporté en investissement:	353 230,99 €



Les dépenses d'investissement sont relativement importantes en 2019 et 2020, c'est essentiellement dû aux travaux de l'église et la fin de travaux de l'école maternelle.

Travaux 2020

Réfection du 2ème terrain de tennis :

Entreprise AQUA CLEAN Coût 4 914.48 TTC

Complément d'installation chauffage du stade (afin de réaliser de substantielles économies, avec contrôles et commandes via une application mobile) :

Entreprise BERCIER LECHAUVE Coût 1 634.08 TTC

Traitement charpente garderie (ex école des grands) :

Entreprise RTH Coût 5 148.00 TTC

Réfection éclairage sanitaire garderie :

Entreprise BERCIER LECHAUVE Coût 957.78 TTC

Peintures fenêtres et portes église :

Entreprise TURPIN PEINTURE Coût 1 650.50 TTC

Travaux busage du Buisson :

Entreprise BRUNI Coût 7 589.16 TTC

Remplacement d'un luminaire extérieur sur mat allée de la Puisaye :

Entreprise CITEOS Coût 1 788.00 TTC

Suppression massif rue du 14 Juillet avec mise en place d'un dallage en béton désactivé :

Entreprise BRUNI Coût 2 584.68 TTC

Rénovation élévateur maison de santé :

Entreprise ERMHES Coût 3 944.44 TTC

Installation climatisation maison de santé :

Entreprise BM FROID Coût 59 000.72 TTC

Remplacement menuiseries salle DUGUE :

Entreprise DANNE Coût 4 389.60 TTC

Peintures boiseries, nettoyage façade salle DUGUE :

Entreprise MORINI Coût 9 914.52 TTC

Pose caches-moineaux (ex école maternelle) :

Entreprise PASCAL ROBERT Coût 2 635.20 TTC

Réfection parking rue des charmis :

Entreprise DECHERF Coût 7 092.00 TTC

Mise en place d'enrochement Moulin de Landes :

Entreprise DECHERF Coût 4 508.40 TTC

Travaux d'aménagement d'éclairage public à LED :

Entreprise SOMELEC Coût 63 688.00 HT

Travaux église

Coût des travaux

Tranche Ferme : Le clocher 289 977,89 euros
 Subvention Etat-DRAC - 108 285,00 euros
 Subvention département - 56 705,29 euros
SOLDE T.F. 124 987.60 euros

Tranche Conditionnelle 1 : 334 549,97 euros
 Le chœur, le chevet, les bas côtés
 Subvention Etat-DRAC - 222 635,43 euros
 Subvention département - 53 188,00 euros
SOLDE T.C.1. 58 726.54 euros

Tranche Conditionnelle 2 606 632,53 euros
 La nef et ses bas-côtés
 Subvention Etat-DRAC - 379 684,51 euros
 Subvention département - 79 783,00 euros
SOLDE T.C.2. 147 165.02 euros

Fondation du patrimoine - 12 370,00 euros
 Architecte 139 000,00 euros
 Coordinateur SPS 4 640,00 euros

Solde à charge de la Commune 462 149.16 euros

Remplacement menuiseries, peintures boiseries, nettoyage façade Salle Dugué



L'église de Bonny, classée « Monument Historique » depuis 1984 est un des très rares témoignages encore visibles du riche passé de notre ville.

Au cours des divers événements de son histoire et même dans un passé beaucoup plus récent, le patrimoine architectural a subi des démolitions, des saccages, des vols sans doute qui ont défiguré Bonny parfois dans l'indifférence générale.

Le conseil municipal précédent a donc choisi de sauver ce patrimoine. Les toitures fuyaient et mettaient en péril l'intégrité entière du bâtiment.

La première tranche concernant le clocher a débuté en septembre 2019 et terminée en Juin 2020 après un arrêt de plusieurs semaines dû à la situation sanitaire.

Au démontage la charpente du clocher s'est révélée être en très mauvais état. Elle a donc été refaite à neuf, le coq et la croix descendus et restaurés.

La pose du clocher, le 20 mai a été réalisée à l'aide d'une grue. La croix et le coq redoré, ont retrouvé leur place.

Deux autres tranches de travaux sont prévues qui concernent la toiture entière de l'église. Le choix des tuiles a été validé le 9 décembre par les services de la D.R.A.C. Le délai de production des tuiles de PONTIGNY (Yonne) est d'environ 4 à 5 mois.

Un immense « parapluie » de protection sera monté au dessus du bâtiment pour le préserver des intempéries et permettre la continuité des travaux.

Ces derniers dureront probablement jusqu'au 1er semestre 2022.



Syndicat Intercommunal d'adduction en Eau Potable Bonny-sur-Loire / Ousson-sur-Loire (S.I.A.E.P)

Suite aux élections municipales, le 26 juin 2020, a eu lieu l'installation des membres du Syndicat d'Eau et les élections du Président et du Vice-Président :

Commune de Bonny-sur-Loire :

Titulaires:

M. Michel CHAILLOU - Président

M. Michel LECHAUVE

Suppléant :

M. Jean-Michel MORIN

Commune d'Ousson-sur-Loire :

Titulaires:

M. Didier CROISSANT

M. Denis MORBELLO - Vice-Président

Suppléant:

M. Michel BOURGEOIS

Nouveau Forage d'exploitation :

Les travaux ont débuté le 20 janvier 2020 et se sont terminés le 02 juin 2020. Le débit d'exploitation est de 75 m³/heure et peut atteindre les 140 m³/heure en pointe, si installation de 2 pompes. La profondeur de captage est de 12.5 m et 11 m.

Un Maître d'œuvre (Utilities Performance – Orléans) a été désigné pour l'équipement et la mise en service du nouveau forage d'exploitation. La distribution d'eau potable sera possible fin 2021, début 2022.

Coût : Equipement et mise en service : 171 240 euros

Le rideau de palplanches posé en 2019, afin de préserver le forage actuel, a prouvé son efficacité.

Le contrat avec le concessionnaire actuel pour l'exploitation du service public d'eau potable (SUEZ Eau France) arrivant à échéance, un appel d'offre a été lancé et ce même concessionnaire a été reconduit jusqu'en 2026, date à laquelle la compétence de distribution d'eau potable doit passer à la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye.



2020 L'année de la COVID-19

Le coronavirus, dont la taille se mesure en millièmes de millimètre, nous a bien empoisonné l'année.

Les associations ont dû arrêter tout ce qui était programmé depuis la mi-mars en les reportant pour 2021- du moins nous l'espérons.

Au niveau communal aussi il a fallu s'adapter. Cela a commencé avec les élections communales du 15 mars pour lesquelles il a fallu mettre en place pour la première fois un protocole sanitaire : sens de circulation, gel hydro-alcoolique pour les mains, désinfection, isolements tournés pour éviter de toucher les rideaux... La participation a été faible : une seule liste ? Crainte de contamination ?

Pourtant il y avait bien moins de risques que la veille dans les magasins où l'on s'est bousculé pour du papier hygiénique !



La nouvelle liste conduite par Michel Chaillou a été élue dès le premier tour mais n'a pas pu s'installer avant le 28 mai. L'ancien conseil municipal a dû fonctionner après l'élection. Heureusement à Bonny tout s'est déroulé en harmonie.

Pendant la première période de confinement l'ancienne équipe municipale a choisi de faire confectionner par les 2 entreprises de Bonny des masques en tissu (Pour un coût de 10 000 euros) Ils ont été mis sous sachet puis distribués dans les boîtes aux lettres par des élus. Quelques jours après deuxième tournée avec les masques offerts par le Département. Au sortir du confinement tous les Bonnychons de plus de 11 ans disposaient de 2 masques lavables. (Sans compter ceux faits par quelques couturières pour leur famille ou voisinage).

Pendant le temps des 2 confinements les membres du CCAS et des bénévoles ont téléphoné aux personnes âgées pour prendre des nouvelles, voir si elles avaient besoin d'aide. La solidarité entre famille ou voisinage a bien fonctionné. Peu de personnes ont eu besoin d'aide mais ont apprécié cette attention. Bien entendu pas question du repas des « cheveux blancs » ni du goûter.

Pour le 1er mai les résidents des Jardins de la Loire, privés de visites, ont reçu des petits bouquets de rose et de muguet « fait maison »

Drôles de défilés cette année:

Les défilés du 8 mai et du 11 novembre se sont trouvés en période de confinement et ont dû se limiter à quelques personnes.

Le défilé du 14 juillet a pu avoir lieu mais pas de jeux pour enfants ni de feu d'artifice. La cérémonie Beaupin Lagier en octobre, a eu lieu elle aussi.



Pour les écoles mise en place d'un protocole sanitaire en juin avant la reprise et à nouveau en octobre. Tout s'est bien passé pour les enfants mais la mise en place a nécessité beaucoup de temps (et d'argent)

Une grande consolation à Bonny : pas de décès dus au Covid ni de malades en réanimation.

Tests antigéniques: Fin novembre, la municipalité a mis à disposition la salle du Mille-Clubs pour que les pharmaciennes puissent réaliser ces tests dans de bonnes conditions.

Ils sont réservés aux personnes de moins de 65 ans et uniquement sur rendez-vous.

Quelques mots entendus et ré-entendus cette année:

Coronavirus, Covid 19, protocole sanitaire, gestes barrières, distanciation sociale, gel hydro-alcoolique, masques (tissu, jetable, chirurgical, FFP2), réanimation, intubation, coma artificiel, pandémie, autorisation de sortie, couvre-feu, visioconférence, télétravail, cours en présentiel ou en distanciel.

Notre communauté regroupe 20 communes et compte 18147 habitants. Le conseil communautaire compte 41 membres élus. Le nombre des conseillers dépend du nombre d'habitants. Bonny a 4 représentants : Michel CHAILLOU, Michel LECHAUVE, Véronique POULAIN, Christiane SERRANO. Les conseillers élisent le Président : Emmanuel RAT et 7 vice-présidents dont Michel LECHAUVE.

Les conseillers choisissent les commissions auxquelles ils souhaitent participer. Des élus peuvent s'y joindre. Pour Bonny : Philippe CHAUMONT, Jean-Claude JOJON, Jean-Michel MORIN.

Le service « petite enfance de la CCBLP »

Vous recherchez une place en crèche, une assistante maternelle ou une garde à domicile ?

Adressez-vous au guichet unique qui vient d'ouvrir au Centre Médico-Social (CMS) de Châtillon s/Loire: il renseigne sur les démarches et accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil sur tout le territoire de la communauté de communes. Il est ouvert les lundis, mercredis et vendredis après-midi.

Contact par mail : guichetunique.pe@cc-berryloirepuisaye.fr

Les structures « petite enfance » en détail :

À Châtillon s/Loire et à Briare les multi-accueils « Frimousses de Loire » proposent un moyen de garde collectif pour les familles ayant des enfants de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée en maternelle. Celui-ci peut être régulier (type crèche) ou occasionnel (type halte-garderie).

Ils sont situés dans l'enceinte des centres médico-sociaux (CMS) à Briare et Châtillon sur Loire.

Un Relais Petite Enfance (anciennement RAM) propose, tous les matins, des ateliers d'éveil aux assistants maternels et aux enfants qu'ils accueillent pour favoriser des échanges et des rencontres entre les assistants maternels et les enfants. De plus, des permanences administratives sont tenues pour les assistants maternels ou les parents pour les aider dans leurs démarches. Elles ont lieu les lundis, mercredis et vendredi après-midi à Châtillon-sur-Loire.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « La marelle » propose un espace convivial et chaleureux où les enfants de moins de 6 ans sont accueillis avec leurs parents ou un adulte proche, les mercredis de 9 à 11h30 au CMS de Briare. L'accueil est assuré par des professionnelles qualifiées.



Résidence Autonomie Les Myosotis, établissement géré par la CCBLP

La Résidence « Les Myosotis » est une structure d'hébergement non médicalisée composée de 74 appartements pour personnes valides et autonomes.

Elle accueille des personnes seules ou en couple de plus de 60 ans.

Le résident peut meubler et décorer son appartement comme il le souhaite en respectant le règlement intérieur de la résidence.

Le déjeuner est servi tous les midis dans la salle de restaurant.

Une équipe de 10 personnes est au service des résidents et leur apporte conseils et soutien.

Un mini-bus permet également des sorties extérieures (courses, restaurants, tourisme...).

Des animations sont proposées tous les jours du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h (jeux, ateliers pâtisserie, jardinage, travaux manuels, théâtre, initiation numérique, manucure, gym douce, sorties extérieures...).

Une ergothérapeute et une psychologue interviennent également régulièrement.

Renseignements : 02 38 31 30 52

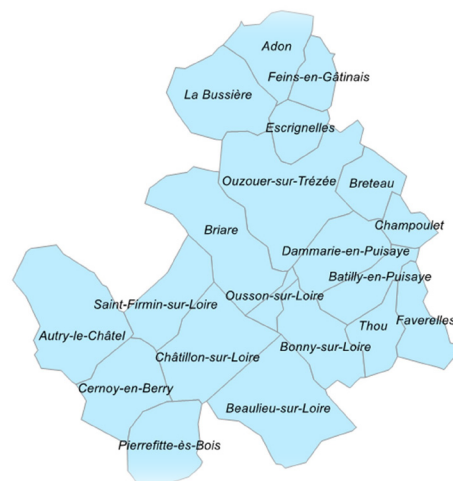


Urbanisme / Demande de travaux

Le service urbanisme de la communauté de communes instruit les demandes d'autorisations des droits du sol des 20 communes du territoire (certificats d'urbanisme opérationnels, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable).

Le service se tient à la disposition des administrés afin de les accompagner dans leurs futures démarches et/ou demandes en cours d'instruction (sur rendez-vous). L'accueil du public se fait du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (mercredi et vendredi : fermeture à 16h00).

Renseignements : 02 38 37 14 63



Assainissement collectif et non collectif



La communauté de communes détient la compétence assainissement collectif et non collectif.

Le service se tient à votre disposition pour toutes questions liées au réseau, branchements sur le domaine public ainsi que sur les constructions, réhabilitations et les contrôles des assainissements non collectifs.

Renseignements : 02 38 37 03 84

Des chantiers d'envergure portés par la CCBLP pour votre confort et votre bien-être

Centre aquatique l'Île Verte

Les travaux de rénovation/extension du centre aquatique ont débuté le 19 mai.

Il s'agit d'une rénovation complète de la piscine (accueil, vestiaires, façade), d'importants travaux sur la partie technique (ventilation, traitement de l'eau), de la prise en compte d'exigences environnementales (économies d'énergies : gestion des flux, isolation thermique) et enfin, de l'extension de l'espace bien-être avec un agrandissement et de nouveaux équipements.

Ce projet d'un montant de plus de 2.600.000 euros H.T. bénéficiera de financements de l'Etat pour 100.000 euros, de la Région Centre-Val de Loire via le Pays du Giennois pour 320.000 euros et du Département du Loiret à hauteur de 800.000 euros ; le reste étant financé par la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye par un emprunt.

Une quinzaine d'entreprises vont participer à ce chantier dont plusieurs sociétés implantées localement. Le chantier devrait se terminer au cours du premier semestre 2021.



Construction d'un pôle petite enfance



Le multi-accueil de Briare étant devenu trop petit et inadapté à la demande, la CCBLP a décidé de construire un nouveau bâtiment.

Il sera implanté Avenue Yver-Bapterosses à proximité de la zone du Moulin à Vent à Briare. Ce site est situé dans un quartier mixte très bien desservi, qui a vocation à se développer en termes de services et d'habitat.

Cette construction neuve permettra l'accueil de 30 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école maternelle, dans un fonctionnement multi accueil, un lieu d'accueil enfants parents (LAEP) ouvert tous les mercredis matins et un relais d'assistants maternels pour des ateliers d'éveil, ainsi que des rendez-vous avec les professionnels et les familles ouvert tous les jours.

Ce projet a un coût global estimé à environ 1 400 000 euros pour une structure de 450 m² et sera subventionné à près de 80 %.

Aide à l'achat d'un vélo électrique

Désireux de favoriser les mobilités douces et en complément de l'aide de l'Etat (sous conditions), la CCBLP a voté, le 20 octobre dernier, la mise en place d'une aide sous forme de subvention, aux habitants du territoire de la CCBLP qui feront l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE).

La subvention est fixée à 35% du prix d'achat TTC dans la limite de 200 euros par VAE jusqu'à épuisement des crédits votés au budget.

Peuvent bénéficier de cette subvention pour l'achat d'un VAE les habitants de la CCBLP justifiant de leur résidence principale dans l'une des communes du territoire de la CCBLP.

Une seule subvention sera attribuée par personne sur une période de 5 ans.

Les factures d'achat devront être postérieures au 15 novembre 2020.

Pour tout renseignement, contacter la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye au 02 38 37 03 84 ou contact@cc-berryloirepuisaye.fr

La communauté de communes c'est aussi : des travaux de voirie, des aides économiques pour les entreprises et les commerçants, des services de transport, un office de tourisme, des bâtiments sportifs...

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

27 Grande rue à Bonny-sur-Loire - Tél. 02 38 36 21 89

Heures d'ouverture du secrétariat
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
08 h 00 - 12 h 00 / 13 h 00 - 16 h 45
Mercredi 08 h 00 - 12 h 00

Médecins généralistes

- Dr KITANOVA Vesela
Tél. 02 38 36 86 37
- Dr SHESTAKOVA Nadia
Tél. 02 38 35 11 98

Chirurgien - Dentiste

- Dr FREGÉAI Vincent
Tél. 02 38 31 51 99

Ostéopathe

- M. BOUCHET Gilles-Arnaud
Tél. 02 38 36 21 89

Ergothérapeute

- Mme LUCAS DE COUVILLE Edwige
Tél. 06 27 77 77 73

Nutritionniste

- Mme GONZALEZ Elodie
Tél. 02 38 36 21 89

Protection Maternelle et Infantile

- Mme MANIA
Tél. 02 38 05 23 62

Cabinets d'infirmiers

- Mmes VIGNERON Réjane - RACARY Anne-Laure -
NARCISO Jessica - LOUREIRO VARANDA Tania
Tél. 02 38 31 51 95
- Mme GIACOMINI Murielle - AYMONT Thierry
Tél. 02 38 31 64 96

Pédicure - Podologue

- Mme BOIZEAU Gaëlle
Tél. 06 64 30 19 70

Psychologue Clinicienne

- Mme BOULARD Faustine
Tél. 06 74 69 67 55

Assistante sociale

- Mme VADEE
Tél. 02 38 05 23 71



AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Masseur-Kinesithérapeute

- PIANTONI-PELEAU Christelle
ZA la Champagne
Tél. 06 60 15 13 11

Pharmacie

Matériel médical - Orthopédie - Parapharmacie - Homéopathie -
aromathérapie
• VINCENT Sandrine - MICHOUX Nelly
9, Pl. Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 62 31
Fax: 02 38 31 58 42
e-mail: pharmaciedebonny@offisecure.com



Vétérinaires

- SELARL VET'CHAMPAGNE
ZA la Champagne
Tél. 02 38 31 70 00

Maison de retraite "Les Jardins de la Loire"

- R.D 2007 - La Grange aux Cailles
Tél. 02 38 31 57 92
e-mail: accueil@jardinsdelaloire.com

Opticien

- Optic2000
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 59 76

Répertoire des Associations

ASSOCIATIONS

AMICALE BONNYCHONNE	
Hervé METAIS	06.47.94.55.66 06.82.37.09.97 amicalebonychonne@gmail.com
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	
Jérémy GOUVEIA	06.83.34.81.28
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	
Claire-Hélène RENAULT	
Contact : Denis	02.38.31.62.33
Ghyslaine	02.38.31.55.45 dondesangbonnybeaulieu@hotmail.fr
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	
Alexandre CHARLON	06.58.04.02.20 apebonny@gmail.com
BARBILLON BONNYCHON (pêche)	
Joël MAYERAU	06.13.80.42.32 joel.mayerau@orange.fr
COMITE DES FETES Association en sommeil	
Valérie LANG	cdfbonny@gmail.com
ENSEMBLE ET SOLIDAIRE UNION Nale DES RETRAITES & PERSONNES AGEES	
Jean-Michel MORIN	02.38.31.69.46
F.N.A.C.A. (Anciens Combattants d'Algérie)	
Claude NAQUIN	02.38.31.89.85
FETE DES VINS COTEAUX DU GIENNOIS	
Philippe CHAUMONT	07.61.92.12.77 fetedesvins@bonnysurloire.fr
HANDI DU COEUR	
Christian LEDIOURON	06.66.14.47.41
HARMONIE DE BONNY	
Amélie CÖR	06.10.53.92.19
MAISON DE PAYS	
Trinité CORTET	02.38.29.59.09 maisondepays@bonnysurloire.fr
S.E.R.B.H.A.G. (histoire)	
Martine LECUGY	02.38.31.53.36 martinelecugy@orange.fr
SOCIETE DE CHASSE	
Roger GABORET	02.38.31.64.18 rgaboret@gmail.com

ASSOCIATIONS NATIONALES

SECOURS CATHOLIQUE	
Karène LEDIOURON	06.48.24.71.70
SECOURS POPULAIRE	
Roberte GILLOT	06.83.21.19.26 gilbert.gillot@orange.fr
RESTOS DU COEUR	
Annick BIET (Centre à Chatillon)	02.38.35.88.62
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	
Jean-Claude LECUGY - Brigitte RENARD-MELLET	02.38.31.62.31
TELETHON	
Sylvette METAIS	06.47.94.55.66 amicalebonychonne@gmail.com

ASSOCIATIONS SPORTIVES

BONNY-SWING (Fitness)	
Présidente : Mélina METAIS	06.82.72.11.68
Christelle CLOUTRIER	06.07.45.73.42 bonnyswing@gmail.com
Salle Dugué : le mardi de 19 h 00 à 19 h 50 le jeudi de 19 h 00 à 19 h 50	
BONNY BEAULIEU FOOTBALL CLUB (B.B.F.C)	
Président : Guy RENARD	06.73.09.99.34 gc.renard@orange.fr
ECOLE FOOT : Entraînement stade Marcel Grondin ou gymnase JEUNES : mercredi à partir de 17 h 30 Responsable : José BASTOS SENIORS : mercredi et vendredi de 19 h 30 à 21 h Responsables : Anthony JOJON , Irwin BAERT & Guillaume RAGU	
UNION SPORTIVE BONNYCHONNE CYCLISTE (U.S.B.C)	
Président : M. FEUILLETTE Dominique	06.29.61.48.39 USBONNY@laposte.net
Entraînements inter saison des jeunes : Rdv au Gymnase de Bonny le mercredi et le samedi de 14h30 à 16h00 Contact : Christophe 06.61.65.30.33 Entraînements inter saison des seniors : Rdv le dimanche matin au magasin des vergers de Beaumonts à partir de 9h00. Contact : Dominique 06.29.61.48.39	
AJ RACING (SPORT AUTOMOBILE)	
Président: M. Jérôme LOUAULT	06.72.42.27.87
Vice-Président: M. Alexis LOUAULT	06.52.75.13.03 aj.racing45@gmail.com

MILLE CLUBS BONNYCHON

(Club à vocation culturelle et sportive)

Présidente : Lucie DELIN 06.20.15.51.35

mille.clubs.bonnychon@gmail.com

Secrétaire : Marie-Pierre GABORET

Site : www.mille-clubs-bonnychon.fr

SECTIONS

Renseignements auprès des responsables de sections

Badminton adultes - gymnase le mardi à 19 h
Responsable: Bruno BERTRAND

Danses folkloriques-country adultes - mille clubs
le mercredi à 20 h 30 (2 fois/mois) - *reprise au printemps*
Responsables: Marie-Pierre GABORET / Martine LECUGY

Danses de salon et de bal - salle polyvalente le
mercredi à 18 h 30 (débutant) et 19 h 30 (confirmés) -
actuellement danse en ligne cause COVID-19
Responsables: Didier LECHAUVE / Isabelle BURGHGRAEVE

Futsal (Foot en salle) - gymnase le jeudi à 19 h
Responsable: Ruddy GONZALEZ

Franco-anglais adultes – mille clubs le mardi à 17 h 30
tous les 15 jours
Responsable: Ghyslaine METAIS-BALL

Gymnastique - dojo le jeudi à 10h30 - *activité payante*
Responsable : Max PICHOT - Professeur : Mélanie BERTAUX

Poterie – Local rue de Bicêtre - le vendredi à 14 h 30
Responsable: Marie-Claude BEQUIN

Relaxation – mille clubs - le lundi à 10 h 30 et le jeudi à
18 h - *activité payante*
Responsable: Claude CAREL - 06 11 76 20 89

Marche relaxante – mille clubs le vendredi à 10 h 45
activité payante
Responsable: Claude CAREL

Théâtre adultes - salle polyvalente - le vendredi à 20 h
Responsables: Roger GABORET / Martine LECUGY

Travaux d'aiguilles – mille clubs - le lundi à 14 h
Responsables: Jeanine DUPOUX / Françoise RAGU

Vidéo– Ecole Petits – le mardi à 20 h
Responsable: Louis-Ange SERRANO

Brioche aux pralines de Montargis

Infos pratiques

Nombre de personnes: 4

Temps de préparation: 30 minutes

Temps de cuisson: 45 minutes

Degré de difficulté: Confirmé

Coût: Bon marché

Ingrédients

125 g de pralines de Montargis

200 g de farine

3 oeufs entiers + 1 jaune d'oeuf

150 g de beurre salé ramolli

5 g de levure du boulanger

25 g de sucre

Etapes

Concassez grossièrement les pralines de Montargis avec un pilon. Dans un saladier, émiettez la levure du bout des doigts. Mettez le sucre, les pralines concassées, la farine et mélangez.

Ajoutez les oeufs entiers un par un, en mélangeant bien à chaque fois, puis le beurre coupé en morceaux. Mélangez jusqu'à l'obtention d'une pâte parfaitement homogène qui ne colle plus au parois du saladier.

Couvrez le récipient de papier film et laissez reposer la pâte 3 h dans un endroit tempéré (de 20 à 23 °). Lorsque la pâte a doublé de volume, pétrissez-la pour qu'elle revienne à son volume initial.

Remettez-la dans le saladier et laissez reposer encore 1 h. Préchauffez le four à th 7 (210°). Recouvrez une plaque allant au four d'un papier sulfurisé ou d'un tapis de silicone (type Flexipan).

Posez la boule de brioche et laissez reposer 15 min. Battez le jaune d'oeuf à la fourchette avec une cuillerée à soupe d'eau et badigeonnez-en la boule de pâte à l'aide d'un pinceau.

Enfournez pour 15 min à th 7, puis baissez le four à th 6 (180°) et laissez cuire encore 30 min.



Agence immobilière

• **HEXAGONE IMMOBILIER**
 Galerie commerciale du Super U
 Tél. 02 38 38 31 72
 e-mail: hexagone58@wanadoo.fr

• **ORDIM IMMOBILIER**
 46 rue du Faubourg Villeneuve
 Tél. 02 38 31 57 73
 e-mail: marie@ordim-immo.com

Auto École

• **ESPACE CONDUITE**
 2 Place Beaupin Lagier
 Tél. 02 38 31 52 01

Brocanteur

• **Eric PICAULT**
 33 Rue du 14 juillet
 Tél. 06 99 44 96 72

Contrôle technique véhicules

• **C.T.A.B.**
 ZA la Champagne
 Tél. 02 38 35 81 04 - 06 66 03 50 30
 e-mail: ctabbyonny@gmail.com

Distributeurs

• **CRÉDIT AGRICOLE**
 6 Place Beaupin Lagier

• **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**
 Galerie Super U

Fuel

• **BONGIBAUT Jean-Bernard**
 RD 2007
 Tél. 02 38 31 54 46

Garagistes

• **GARAGE J.R.C Motos**
 98 Grande Rue
 Tél. 02 38 67 02 33
 e-mail: jrc-catherine@wanadoo.fr

• **GARAGE PAROT - SANTINI (Carrosserie -Peinture)**
 139 Grande Rue
 Tél. 02 38 31 63 32
 e-mail: garage.parot@orange.fr

• **GARAGE D'HAENENS**
 ZA La Champagne
 Tél. 02 18 11 65 45
 e-mail: garagedhaenens@orange.fr

Imprimerie Régie publicitaire

• **COM EN LOIRE**
 72 Grande Rue
 Tél. 02 38 31 59 62

Informatique

• **PC SOLUTIONS**
 Galerie commerciale du Super U
 Tél. 02 38 31 51 10

Location de bennes

• **LOCABENNES**
 133 Grande Rue
 Tél. 02 38 31 57 28

Pompes funèbres

• **BOURSELOT CATON**
 23 Rue de Thou
 Tél. 02 38 31 62 98

Poterie

• **LE SHED**
 6 Allée du Noyer Vert
 Tél. 02 38 29 03 67

Mercerie -Couture

• **L'ATELIER DU BUISSON**
 Galerie commerciale du Super U
 Tél. 02 18 11 62 38
 e-mail: latelierdubuisson@gmail.com

• **LES TISSUS DU PARC**
 ZA La Champagne
 Tél. 02 38 31 63 85
 e-mail: lestissusduparc@outlook.fr

Sécurité contrôle qualité

• **COORDONNATEUR SPS**
 • **AGENCE ENVIRONNEMENT CONTROLE PRÉVENTION (AIECP)**
 10 rue du Buisson
 Tél. 02 38 31 58 65

Services à la personne

• **LA MAISON DES SERVICES**
 12 Place Beaupin Lagier
 Tél. 02 38 29 20 91
 e-mail: lamaisondesservices45@orange.fr

Supermarchés

• **Bi1 (anciennement ATAC) - (station-service / lavage)**
 56 rue du Faubourg Villeneuve
 Tél. 02 38 31 53 80

• **SUPER U - (station-service / lavage / laverie)**
 ZA La Champagne
 Tél. 02 38 31 52 20
 e-mail: superu.bonnysurloire@systeme-u.fr

Taxi transports de malades assis

• **TAXI RENARD**
 1 Route de Vaupy
 Tél. 02 38 31 52 91 - 06 07 41 97 53
 e-mail: renardtaxis@orange.fr

• **TAXI MICKAEL**
 Tél. 06 78 44 75 12

• **TAXI CREIMER Briare (Tarif forfaitaire pour se rendre à la gare de Briare)**
 Tél. 02 38 31 27 95 - 06 08 18 80 67

Travaux entretien et divers

• **Allo TONIO**
 16 Rue du Faubourg Villeneuve
 Tél. 02 38 31 57 66

• **PASQUET Pascal**
 La Fontaine
 Tél. 02 38 31 07 40 - 06 66 65 75 89

• **GUILLOT JARDINS - DECO**
 63 rue du château d'eau
 Tél. 06 76 07 72 48
 e-mail: victorienguillot45@gmail.com

**ACTIVITES ANIMALIERES
 ET VEGETALES**

Alimentation animale - Rayon jardin

• **JOLI GRAIN**
 Rue des Jolies
 Tél. 02 38 31 65 47
 e-mail: sarlgiacomini@orange.fr

Bois de chauffage

• **WOOD CENTER**
 3 Route d'Auxerre
 Tél. 02 38 35 10 52

Coopératives agricoles

• **AGRALYS**
 Rue des Jolies
 Tél. 02 38 31 64 81

• **SODIAAL**
 Rue des Jolies
 Tél. 02 38 31 60 19

Jardinerie, Animalerie, Produits régionaux

• GAMM VERT SYNERGIES CENTRE
ZA de la Champagne
Tél. 02 38 31 70 20
e-mail : bonnysurloiregv@gammvertssynergies.fr

• LOISIFLOR
RD 2007
Tél. 02 38 31 45 75

• VAL FLEURI
Galerie Super U
Tél. 02 38 37 04 33
www.val-fleuri45.com

Élevages de faisans, perdreaux

• ENVOL 45 EARL
rue du Coudray
Tél. 06 85 37 94 94
e-mail: envol45@gmail.com

• GAEC FAISANDERIE DU COUDRAY
9 rue du Coudray
Tél. 02 38 31 62 29

Toilettage Chiens Chats

• BENEDICTE TOILETTAGE
9 Route du Pressoir
Tél. 06 48 64 50 65

Travaux agricoles et ruraux

• SARL VAN DORP
Les Sainjons
Tél. 02 38 31 58 05 - 06 24 46 23 15
e-mail: van-dorp.gerard@wanadoo.fr

ARTISANS

Bâtiment aménagement d'intérieur

• DOS REIS Jorge
Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 54 92 - 06 59 29 82 84

BTP Maçonnerie

• BERTON SARL
2 Rue du Berceau
Tél. 02 38 31 61 59

• BRUNI Antoine
133 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 58

e-mail: bruni.antoine.btp@orange.fr

Carrelage - Cheminées - Poêles

• SOL FLAMME
1 Les Ratas RD 2007
Tél. 02 38 31 63 63

Couteaux Fabrique et affutage

• OWL BLADES sur rendez-vous
43 Grande rue
Tél. 06 60 24 86 81

Couverture Zinguerie Charpente

Isolation

• ROBERT Pascal
21 Rue de Landes
Tél. 02 38 29 67 46 - 06 74 76 01 54

Electricien

• EMD Campo
19 rue du Faubourg Villeneuve
06 24 44 24 89

Menuiserie Ébénisterie

• SALIN Rémi
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 61 32
e-mail : salin@wanadoo.fr

Metallerie Serrurerie

• PICHON Jean-Michel
3 Rue des Joncs
Tél. 02 38 37 15 56 - 06 26 49 29 29
e-mail: pichon-jm@sfr.fr

Serrurerie - Metallerie Ferronnerie

• AU FIL DE L'ACIER
3 allée du Noyer Vert
Tél. 06 46 63 25 15
e-mail: aufildelacier@gmail.com

Serrurerie, maintenance, métallerie

• SOCIETE SERVICES ET MAINTENANCE
ZA la Champagne
Tél. 02 38 29 03 97

Peinture-revetements

• TURPIN PEINTURES
3 maison seule
Tél. 06 67 87 82 56

Plomberie Chauffage Électricité

• BERCIER LECHAUVE SA
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 62 93

Plomberie Chauffage Menuiserie alu

• PICOT Olivier
Tél. 02 38 31 67 43
e-mail: contact@olivierpicot.fr

Ramontage Entretien dépannage

• Bruno Bertrand Ramontage
Tél. 06 16 53 11 98

BIEN ETRE BEAUTE ET HABILLEMENT

Centre de balnéothérapie et d'esthétique

• PIANTONI PELEAU Christelle
ZA la Champagne
Tél. 06 60 15 13 11

Chaussures

• CHAUSSEA
ZA la Champagne
Tél. 02 38 31 53 57

Coiffure

• ALEX'DAV
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 56 59

• AURÉLIE COIFF
66 Grande rue
Tél: 02 38 31 63 41

• Christian PATASSE
85 Grande Rue
Tél. 02 38 31 65 96

• MISS TIFS
21 Rue du 14 juillet
Tél. 02 18 49 35 97

Institut de beauté

• INFINIE BEAUTÉ
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 58 06

• L'ILE DE BEAUTE
11 Avenue du Gal Leclerc
Tél. 02 38 35 18 24

BRICOLAGE - ÉLECTROMÉNAGER

BONNY CONFORT

ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 60 95
e-mail: bonnyconfort@gmail.com

HÉBERGEMENT - RESTAURATION - BAR

Camping du Val

3 rue du Camping
Tél. 06 64 02 74 43 ouvert en saison

Aire des Bords de Cheuille (aire camping-car)

Chemin de la Cheuille
Tél. 02 38 29 59 00

Chambres d'hôtes

• Martine RENARD
8 Rue du Château
Tél. 02 38 31 60 32
e-mail: martine.renard16@sfr.fr

Meublés touristiques

• Nicole BORNE
33 rue du 4 septembre
Tél. 02 38 31 51 07 - 06 47 05 97 06
e-mail: borne.nicole@orange.fr

• Xavier et Corinne SERRE

1 Rue du 14 juillet
Tél. 03 86 39 24 55 - 06 89 43 73 29
e-mail: xc.serre@wanadoo.fr

• David FEUILLETTE
10 Grande rue
Tél: 06 83 33 90 86

Gîtes ruraux

• Jean Rémy KASSIAN
La Fontaine
Tél. 02 38 31 88 29 - 06 10 75 69 07
e-mail: jrc-catherine@wanadoo.fr

• GITE LA MAISON GAUGUIN
87 rue du Faubourg de la Villeneuve
Tél. 06 11 76 20 89
e-mail: claude.carel@neuf.fr

• GITE D'ETAPE LA MALITORNE
127 Grande Rue
Tél. 06 80 06 76 29
e-mail: gitelamalitorne@gmail.com

• GITE "LA COURETTE"
94 Grande Rue

Tél. 06 63 66 67 76
• GITE TRIOULEYRE / BAILLY
11 rue Porte de Bourgogne
Tél. 06 84 05 62 19

Restaurants- Bar

• COMPTOIR DES VOYAGEURS
ZA La Champagne
Tél. 02 38 27 01 45
e-mail: contact@lecomptoirdesvoyageurs.fr

Café Bar Tabac

• CAFÉ DU LOIRET PMU Rapido Loto
13 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 64 56

Café Restauration rapide

• CHEZ ARTHUR
15 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 36 13 19

MÉTIERS DE BOUCHE

Arboriculture (Pommes et poires)

• VERGERS DES BEAUMONTS
2 Route d'Auxerre
Tél. 02 38 31 63 88
e-mail: vergers.beaumonts@wanadoo.fr

Boulangers Pâtisseries

• CERQUEIRA Philippe
"Les Délices de Bonny"
10, place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 63 56

Epicerie

• AU BON TROPICAL
11 Place Beaupin Lagier
Tél. 09.53.83.25.66
e-mail: aubontropical@gmail.com

Négociant en vins

• LES LYS
Les Loups
Tél. 02 38 31 28 15

Produits régionaux

• HO PRODUCTEURS SARL
Les Beaumonts - 2 Route d'Auxerre
Tél. 02 38 31 63 88

Viticulteurs

• Emile BALLAND
Les Ratas RD2007
Tél. 02 38 31 62 59

Producteurs de miel

• LE RUCHER DE LA GOUTTIÈRE
La Garde
Tél: 02 38 31 41 42
• Alain CARRE
50 rue du 14 juillet
Tél: 02 38 31 65 95

NOTAIRE

Étude Notariale

• Maître Philippe CAUQUY
5 Avenue du Gal Leclerc
Tél. 02 38 31 60 23
e-mail: philippe.cauquy@notaires.fr

AUTRES ACTIVITÉS

Fabrication de matériel de manutention et logistique

• SAFIL
Route de Vaupy
Tél. 02 38 37 74 00
e-mail: contact@safil.fr

